TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS III

RÉSUMÉ IV

TABLE DES MATIÈRES VI

LISTE DES FIGURES VIII

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1
QUESTION DE FAMILLE ET D'AUTORITÉ

1.1 Famille : une structure relationnelle formative 9
1.1.1 Définition 11
1.1.2 Quelle famille? 13

1.2 Autorité : une relation de pouvoir et de reconnaissance 15
1.2.1 Définition 16
1.2.2 Autorité et relation parent-enfant 18
1.2.3 Particularités de l'autorité 20

1.3 Outils d'analyse des manifestations romanesques de l'autorité 21
1.3.1 Outils d'analyse 22
1.3.2 Procédés d'analyse 24

CHAPITRE 2
DE L'AUTORITÉ PATERNELLE À L'AUTORITÉ PARENTALE

2.1 Première période 27
2.1.1 *Le saut du gouffre:* une autorité exclusivement masculine 27
2.1.2 *Jusqu'au bout!* : une autorité surtout paternelle, mais aussi divine 32
2.1.3 *Les vacances de Lili :* une autorité paternelle déléguée

suivant la hiérarchie 40

2.2 Seconde période 50
2.2.1 *Les prisonniers du zoo* : une autorité paternelle par défaut, mais non assumée 50
2.2.2 *Alexis, en vacances forcées :* une autorité disputée 55
2.2.3 *Edgar le voyant :* une autorité parentale surtout paternelle 62

CHAPITRE 3
DÉMOCRATISATION ET SPÉCULARISATION

3.1 Première période (1923-1948) 70

3.2 Seconde période (1970-1999) 72

3.3 Constat: constance et divergence 75

CONCLUSION 83

BIBLIOGRAPHIE 91

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1
Famille Josselin 31

FIGURE 2
Famille Marchand 39

FIGURE 3
Famille Chanel 49

FIGURE 4
Famille de Maxime 54

FIGURE 5
Famille d'Alexis 61

FIGURE 6
Famille d'Edgar 67

INTRODUCTION

S'adressant à un jeune lecteur et favorisant la doxa, le livre pour enfants[1] est un terreau privilégié pour véhiculer des images et modèles, lui qui

> porte les traces de sa destination, qui met en place des stratégies d'accessibilité favorisant tant sa lecture que son interprétation et qui, enfin, relève, d'une part, de choix esthétiques qu'on pourrait dire « généraux » et, d'autre part, de choix esthétiques spécifiques, l'ensemble de ces choix étant fonction de la présence d'un jeune public[2].

Cette intentionnalité[3] qui distingue la littérature jeunesse de la « Grande Littérature » fait en sorte « [...] qu'un langage *sur* l'enfant se crée ainsi qu'un langage *pour* l'enfant[4] ». Puisque cette littérature est unique en ce qu'elle constitue un lieu où les deux langages sont omniprésents et « s'offrent » à l'analyse, il peut paraître surprenant qu'au Québec, la légitimation de la littérature pour la jeunesse comme objet de recherche se fasse tardivement[5], mais elle suit en cela la légitimation de cette littérature même[6].

---

1 Tel que nous allons le voir, nous désignons comme livre pour enfants « des ouvrages qui ont été écrits et publiés à l'intention des enfants » (Fulvia Rosenberg, *La famille dans les livres pour enfants*, Magnard/L'École, 1976, p. 23. Nous soulignons).

2 Johanne Prud'homme, « Entre nation et mondialisation : questions fondamentales sur la nature de la littérature pour la jeunesse », dans B. Huber et G. Missodey (dir.), *Nationalités, mondialisation et littératures d'enfance et de jeunesse*, Paris, Éd. des archives contemporaines/AUF, 2007, p. 24.

3 Au sujet de l'intentionnalité caractéristique des œuvres littéraires pour la jeunesse, Prud'homme précise que « [d]'aucuns pourront objecter en prenant appui sur l'herméneutique littéraire que toute œuvre littéraire ressortit à une intentionnalité. Cela est vrai, mais dans le cas de la [littérature pour la jeunesse], il s'agit de ce qu'on pourrait appeler une *sur*intentionnalité dont le texte porte inévitablement les traces. (Prud'homme, *ibid.*, p. 22).

4 Noëlle Sorin et Suzanne Pouliot, « Introduction » dans N. Sorin et S. Pouliot (dir.), *Littérature pour la jeunesse: Les représentations de l'enfance en littérature jeunesse*, Montréal, Cahiers scientifiques de l'Acfas, 2005, p. 3-4.

5 « La recherche en littérature québécoise pour la jeunesse naît en 1972, avec la publication du livre de Louise Lemieux. » (Françoise Lepage, *Histoire de la littérature pour la*

Néanmoins, la recherche en littérature québécoise pour la jeunesse s'est progressivement taillée une place dans le milieu universitaire. Depuis 1972, des colloques, des programmes spécialisés (certificat, DESS) et un laboratoire de recherche (L'Oiseau bleu, Université du Québec à Trois-Rivières [2004-2012]) ont vu le jour[7]. Ces lieux d'échange et de formation des spécialistes ont participé à dynamiser le domaine, ce qui a notamment fait en sorte que – tel que l'indique Daniel Chouinard dans son article « État présent et enjeux idéologiques de la recherche en littérature de jeunesse : 1995-2005 » – « les analyses à tendance plus littéraire [...] ont connu une grande diversification[8] ».

Si les travaux sur la littérature québécoise pour la jeunesse se multiplient, aucun ne répond jusqu'à présent à la question que cette littérature nous a inspirée : qu'advient-il, au fil du temps, des représentations de la structure d'autorité familiale dans les romans pour la jeunesse publiés au Québec? Bien que quelques recherches envisagent de manière générale l'étude historique du corpus[9], ces travaux — quand ils en traitent — n'abordent que de manière parcellaire l'évolution des représentations fictionnelles. Ainsi, ces recherches ne comportent aucune mention des représentations de la structure d'autorité familiale. Elles n'abordent que brièvement les représentations de l'enfant et

---

jeunesse : Québec et francophonies du Canada, Ottawa Ont., David, coll. « Voix savantes », 2011, p. 11.).

6 « La plupart des chercheurs s'entendent pour situer en 1923 le premier roman québécois écrit **d'abord** à l'intention des jeunes. » (Édith Madore, *La littérature pour la jeunesse au Québec*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1994, p. 18.).

7 Daniel Chouinard, « État présent et enjeux idéologiques de la recherche en littérature de jeunesse: 1995–2005 », *CCL/LCJ*, vol. 32, no 1, 2006, p. 47, 51.

8 Chouinard, *ibid.*, p. 57-58.

9 Ces études sont celles de Louise Lemieux (Louise Lemieux, *Pleins feux sur la littérature de jeunesse au Canada français*, Montréal, Leméac, 1972, 337 p.), de Françoise Lepage (*op. cit.*), et d'Édith Madore (*op. cit.*).

encore plus brièvement celles des parents. Il ressort néanmoins de ces ouvrages que les personnages d'enfants des livres précédant 1970 ont des comportements modèles[10]. Ils sont donc obéissants, « réservés, disciplinés et dociles [et] ne pensent qu'à faire plaisir à leurs parents[11] ». Puis, avec le temps, les représentations changent. L'enfance n'est plus idéalisée[12], l'enfant-personnage devenant « un personnage ordinaire dans lequel le lecteur moyen se reconnaît sans peine[13] ». Ce passage de l'attitude modèle de l'enfant-personnage à un comportement « normal » – donc de l'obéissance à une certaine désobéissance – constitue un indice de l'évolution des représentations de la structure d'autorité familiale. Cependant, cette description de l'enfant-personnage demeure vague et soulève quelques questions : qu'entend-on par « ordinaire » ? Comment « s'incarne » concrètement ce changement ? Comment affecte-t-il la dynamique familiale ?

Nous l'avons mentionné : si ces ouvrages donnent peu d'information au sujet de l'évolution des représentations d'enfant, ils en donnent encore moins au sujet des représentations de parents. Tout au plus, nous apprennent-ils que la famille représentée dans les livres contemporains « demeure en bonne partie conventionnelle[14] » et que – quoique certains des pères « prennent activement part à la vie de famille et voient au bien-être de leurs enfants[15] » – les rôles parentaux « sont clairement définis en fonction du sexe[16] ». C'est donc dire que les représentations des parents dans les livres québécois pour la jeunesse changent peu avec le temps. Cela dit, il y a lieu ici encore de se poser quelques questions : qu'entend-on par « famille conventionnelle » ? Comment

---

10 Madore, *ibid.*, p. 103.
11 Lepage, *op.cit.*, p. 292.
12 Madore, *op. cit.*, p.104.
13 Lepage, *op. cit.*, p. 301.
14 Lepage, *ibid.*, p. 288-289.
15 Lepage, *id.*
16 Lepage, *id.*

« s'incarnent » ces représentations de familles dites « conventionnelles » ? Les rôles parentaux ont-ils toujours été « définis en fonction du sexe » dans la littérature québécoise pour la jeunesse ? Ainsi, au sujet des représentations de la famille, les recherches portant de façon générale sur l'étude historique de la littérature québécoise pour la jeunesse soulèvent davantage de questions qu'elles n'apportent de réponses.

Mis à part dans ces ouvrages, le corpus fondateur (précédant 1948) a très peu été étudié, probablement en raison du fait que « le caractère synchronique de la [littérature pour la jeunesse] l'empêche, sauf exception, de prétendre à une pérennité littéraire[17] », ce qui a pour effet de précipiter les œuvres dans l'oubli. Force est de constater que ce sont surtout les représentations familiales du corpus contemporain qui ont été analysées, mais jamais dans le but de saisir les représentations de structures d'autorité familiale. Ainsi, dans *L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine*[18], bien que Marielle Durand (1976) traite de l'autorité au sein de la relation parent-enfant, elle n'analyse que trois romans québécois (parus en 1960, 1962 et 1963). Il en va de même pour *Quête et enquête : la figure paternelle et son rôle dans le développement des héros adolescents des romans policiers pour la jeunesse*[19], mémoire de Nathalie Cholette (2007) qui ne traite que de la figure paternelle dans les romans policiers, dont un seul roman québécois; et de même encore pour *Entre femmes et jeunes filles : le roman pour*

---

17 Johanne Prud'homme, « Héros du XXIe siècle en littérature pour la jeunesse : le HGM, héros génétiquement manipulé » dans M. Noël-Gaudreau et F. Gervais (dir.), *Les représentations de l'enfant. Héros et anti-héros, Série littérature de jeunesse*, vol. 1, Osnabrück, Presses de l'Université d'Osnabrück, epOs français, 2007, p. 85.

18 Ouvrage portant sur les représentations de l'enfant dans leurs rapports à l'autorité dans les livres jeunesse les plus lus dans les bibliothèques montréalaises en 1968, et publiés après 1945. Marielle Durand, *L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine*, Montréal, Leméac, 1976, 349 p.

19 Étude qui aborde, en traitant d'un corpus policier contemporain, les relations entre figure paternelle et adolescent. Nathalie Cholette, *Quête et enquête: la figure paternelle et son rôle dans le développement des héros adolescents des romans policiers pour la jeunesse*, Université du Québec à Trois-Rivières, M.A., 2007, 148 p.

Rapport-Gratuit.com

adolescentes en France et au Québec[20], ouvrage de Daniella Di Cecco (2000) n'abordant que la figure maternelle telle qu'elle est représentée dans le roman pour adolescentes. Ainsi, ces études ne donnent qu'un aperçu partiel des relations familiales représentées dans le corpus contemporain.

Notre mémoire visera donc à déterminer quelles sont les différences entre les représentations de la structure d'autorité familiale dans les romans québécois pour la jeunesse publiés de 1923 à 1948 (période recouvrant le corpus fondateur[21]) et celles des romans pour la jeunesse publiés entre 1970 et 1999 (période la plus contemporaine[22]). Si nous postulons que des changements ont bel et bien affecté ces représentations, c'est que la question soulevée – celle de la structure d'autorité familiale – englobe tant celle du statut de l'enfant que celle du statut de la femme[23]. Puisque des changements dans les représentations de l'enfant ont eu lieu[24] et qu'il en va de même des représentations de la

---

20 Ouvrage dans lequel Daniela Di Cecco traite du rapport mère-fille en littérature pour la jeunesse. Daniela Di Cecco, *Entre femmes et jeunes filles: le roman pour adolescentes en France et au Québec*, Montréal, Remue-ménage, 2000, 206 p.

21 Cette période, de 1923 à 1948, a été définie par Johanne Prud'homme dans le cadre du projet de recherche « Établissement et analyse du corpus fondateur des œuvres littéraires québécoises destinées à la jeunesse » (CRSH 2004-2007).

22 Cette période, 1970 à 1999, a été adoptée par Madore (*op.cit.*) et par Lepage (*op.cit.*), tant pour des raisons générationnelles et éditoriales que thématiques.

23 En effet, la dynamique familiale (qu'elle soit figurative ou réelle) constitue un indice de ces statuts et, dans certaines structures, les hiérarchise, puisque la famille constitue une microsociété composée d'un homme, d'une femme et d'enfants. (Voir Marc-Adélard Tremblay et Jocelyne Valois, « Les nouvelles structures d'autorité dans la famille au Canada français », *Les Cahiers de droit*, vol. 7, no 2, 1965-1966, p. 181, 182., et Jocelyne Valois, *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1998, p. 12, 13, 44, 45.).

24 Voir, notamment, en littérature québécoise pour la jeunesse : Lepage (*op. cit.*), Madore (*op. cit.*) et Guillemette (Lucie Guillemette, « La représentation des petites filles dans quelques romans pour la jeunesse : moments féminins et postmodernes » dans N. Sorin et S. Pouliot [dir.], *op.cit.*). En littérature québécoise « générale », voir Lemieux (Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie: l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal express, 1984, 242 p.).

femme[25], il devrait logiquement y en avoir dans les représentations des structures d'autorité familiale. Grâce aux quelques données recueillies dans les ouvrages s'intéressant à l'histoire de la littérature québécoise pour la jeunesse, nous pouvons également émettre l'hypothèse qu'un de ces changements réside dans l'attitude adoptée par l'enfant-personnage dans ses relations avec les membres de sa famille. De même, nous pouvons postuler que l'attitude qu'adoptent les pères dans les relations familiales représentées dans les romans de la première période diffère de celle qu'adoptent les pères des romans de la seconde période, mais que les structures d'autorité familiale se modifient relativement peu d'une époque à l'autre.

Afin de comparer les représentations de structures d'autorité familiale, et ainsi, d'en saisir les différences – confirmant ou infirmant nos hypothèses –, nous avons choisi d'analyser trois romans pour chacune des périodes. Pourquoi le genre romanesque? Parce qu'à l'exception du corpus de la seconde moitié des années 1970 au cours de laquelle on remarque un essor de l'album (et, en cela, des formes brèves), dans l'ensemble des deux périodes couvertes par notre étude le roman demeure le genre privilégié des auteurs pour la jeunesse.

Parmi les nombreux romans publiés au cours de ces deux cycles de la production littéraire pour la jeunesse, il nous aura fallu faire une sélection. Il s'agissait pour chaque période de choisir, d'une part, des romans mettant en scène des représentations de familles « contemporaines » et, d'autre part, de choisir des œuvres représentatives de la période. Nous avons jugé pertinent, pour ce faire, de privilégier les œuvres publiées à la

---

25 Voir, notamment, en littérature québécoise pour la jeunesse : Di Cecco (*op. cit.*) et Guillemette (Lucie Guillemette, « Discours de l'adolescente dans le récit de jeunesse contemporain : l'exemple de Marie-Francine Hébert », *Voix et Images*, vol. 25, n° 2, [74] 2000, p. 280-297.). Voir également, en littérature québécoise « générale » : Chang (Yuho Chang, *Famille et identité dans le roman québécois du XXe siècle*, Québec, Septentrion, 2009, 262 p.) et Lemieux (*op. cit.*).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

fin de chaque période. Deux raisons ont motivé ce choix : 1. le corpus fondateur (1923-1948) étant principalement constitué de romans historiques et d'hagiographies, la famille « contemporaine » ne commence à s'y trouver représentée de manière récurrente qu'à la fin de la période, dans les années 1940; 2. Les œuvres de la seconde période, elles, marquées par les effets d'une réflexion sans précédent sur la nature de l'enfant et les droits de l'enfance[26], mettent principalement l'accent sur l'enfant et l'imaginaire de l'enfance, reléguant la plupart du temps au second plan les adultes et la famille. Il faut attendre les années 1990 pour voir les représentations de la famille reprendre du service.

Les romans sélectionnés l'ont été d'abord parce qu'ils comportent tous une présence importante de la famille, qui plus est d'une famille biparentale[27]. Ensuite, ils ont été choisis parce que les histoires qu'ils mettent en scène ne couvrent qu'une courte période de temps, ce qui est important puisque nous désirons obtenir un portrait relativement stable - sorte de polaroid - de la structure d'autorité familiale représentée dans chacun des romans des deux périodes[28]. Ainsi, suivant l'ensemble des critères[29], notre choix s'est fixé sur :

- *Le saut du gouffre*[30] (1940) de madame Alexandre Taschereau-Fortier sous le pseudonyme de Maxine, qui raconte les aventures d'une famille qui cherche à retracer l'histoire d'un de ses ancêtres;

---

26 Cette réflexion culmine, en 1979, avec l'Année de l'enfant décrétée par l'O.N.U.

27 Nous verrons au chapitre un pourquoi nous avons choisi ce type de famille.

28 Ce qui n'est pas dire qu'il n'y a aucune évolution des relations d'autorité représentées.

29 Il est important de noter que les résultats pourraient être différents si nous avions retenu davantage de personnages principaux féminins. Cependant, dans la seconde période, les romans ayant un personnage principal féminin et une famille biparentale **présente** sont plutôt rares puisque, tel que l'indique Lepage, « pour [renverser les stéréotypes et mettre de l'avant l'audace des jeunes filles] on sort la jeune fille du contexte domestique, traditionnellement associé au féminin » (Lepage, *op. cit.*, p. 295).

30 Maxine [Madame Alexandre Taschereau-Fortier], *Le saut du gouffre*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1940, 121 p.

- *Jusqu'au bout!* [31] (1941) du frère Charles-Henri sous le pseudonyme de Dollard Des Ormeaux, dans lequel un garçon comprend qu'il a la Vocation et, avec l'aide de sa mère, doit convaincre son père de le laisser entrer au Juvénat;
- *Les vacances de Lili*[32] (1948), de Philippe Laframboise sous le pseudonyme de Christian de Vinci, qui raconte l'été de Lili au chalet avec ses parents et son petit frère;
- *Les prisonniers du zoo*[33] (1988) de Denis Côté, dans lequel, ayant remarqué des activités anormales chez les animaux, un jeune garçon réussit à organiser une nuit blanche au zoo avec son meilleur ami, à l'insu de ses parents;
- *Alexis, en vacances forcées*[34] (1990) d'Yvon Brochu, qui raconte l'été d'Alexis en vacance avec ses parents et son premier emploi d'été;
- *Edgar le voyant*[35] (1994) de Gilles Gauthier, dans lequel un garçon « cartomancien » et sa famille doivent faire face au cancer du père.

Dans un premier temps, nous définirons ce que nous entendons par « famille » et « autorité » puisque ces termes sont polysémiques, puis nous présenterons les outils analytiques jugés les plus utiles à notre démarche. Dans un deuxième temps, nous analyserons les représentations des dynamiques d'autorité familiale dans chacune des six œuvres de notre corpus. Enfin, nous comparerons les conclusions de ces analyses, d'abord par période, puis de façon diachronique.

---

31 Dollard Des Ormeaux [frère Charles-Henri], *Jusqu'au bout!*, Laprairie, Éditions de l'Abeille, 1941, 121 p.

32 Christian de Vincy [Philippe Laframboise], *Les vacances de Lili*, Ottawa, S.N., 1948, 203 p.

33 Denis Côté, *Les prisonniers du zoo*, Montréal, La courte échelle, « roman jeunesse », 1988, 94 p.

34 Yvon Brochu, *Alexis, en vacances forcées*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1990, 141 p.

35 Gilles Gauthier, *Edgar le voyant*, Montréal, La courte échelle, « roman jeunesse », 1994, 91 p.

CHAPITRE 1

QUESTIONS DE FAMILLE ET D'AUTORITÉ

Avant d'observer les représentations de la structure d'autorité familiale dans les romans, encore faut-il préciser ce que nous entendons par « structure d'autorité familiale ». Pour ce faire, nous définirons d'abord la notion de « famille », puis celle d'« autorité ». Ayant établi nos concepts, nous présenterons les outils analytiques qui permettront d'appréhender les manifestations d'autorité au sein des familles représentées dans les romans de notre corpus.

1.1 La Famille : une structure relationnelle formative

S'il est pertinent de définir le mot « famille », c'est que sa définition s'est modifiée avec le temps et que le terme est devenu polysémique. En effet, Martine Segalen, indique dans l'ouvrage *Histoire de la famille*, que le terme latin *familia*, duquel est issu « famille »,

> désignait à l'origine l'ensemble des *famuli*, c'est-à-dire des serviteurs vivant dans un même foyer, [et qu'il] s'est vidé peu à peu de son contenu initial pour en venir à désigner la communauté du mari et de la femme, la communauté du maître et de l'esclave[36].

Cette évolution s'est continuée dans le temps et le terme « famille » peut maintenant signifier, notamment, « [d]ans son acception la plus large, [le groupe formé] des parents et des alliés[37] », ou encore « les enfants par rapport aux parents[38] ». Il y a donc autant de définitions de la famille qu'il y a de points de vue pour l'envisager. Même au sein d'une seule culture, plusieurs acceptions de « famille » cohabitent. C'est le cas de la culture de laquelle sont issus les livres de notre corpus. En effet, dans la culture québécoise, et à divers degrés dans l'ensemble de la culture occidentale[39], les nombreux changements sociaux et législatifs ont fait en sorte que « le paysage matrimonial est devenu une véritable mosaïque[40] » et que « l'on n'y trouve pas de modèle unique[41] ». Si, selon les points de vue et contextes, le concept de « famille » peut s'incarner de diverses façons, qu'entendons-nous ici par « famille » ?

---

36 Martine Segalen dans André Burguière *et alii*, éd., *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, 1986, T2, p. 409.

37 Martine Segalen, *op. cit.*, p. 409.

38 *Id.*

39 Selon Agnès Pitrou, ce qui distingue le Québec du reste de l'occident, c'est « la radicalité et la soudaineté de la transformation des conduites et des valeurs à propos de la famille » (voir Agnès Pitrou, « Conclusion », dans Denise Lemieux, éd., *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 226). Au sujet des autres pays occidentaux, il peut être intéressant de consulter :
Michel Fize, *La démocratie familiale : évolution des relations parents-adolescents*, Paris, Presse de la renaissance, 1990, 315 p.
Hervé Varenne, « Love and liberty : la famille américaine contemporaine » dans André Burguière *et alii*, éd., *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, 1986, T2, p. 412-435.

40 Renée Dandurand, « Peut-on encore définir la famille ? », dans *La société québécoise après trente ans de changement*, Fernand Dumont (dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 56.

41 Marc-Adélard Tremblay et Jocelyne Valois, « Les nouvelles structures d'autorité dans la famille au Canada français », *Les Cahiers de droit*, vol. 7, no 2, 1965-1966, p. 185.

1.1.1 Définition

Dans son ouvrage concernant l'évolution de la famille au Québec, Jocelyne Valois établit que la famille est « le lieu où se reproduit l'espèce humaine[42] », mais aussi celui « où s'établissent les relations unissant un ou des adultes à l'enfant[43] ». La famille est donc à la fois un concept biologique et social. Du côté de l'acception sociale du concept, la définition mise de l'avant par Renée Dandurand dans l'article « Peut-on encore définir la famille? » (1990) – définition du gouvernement provincial – présente comme famille « [t]out groupe formé d'un ou deux adultes [...] [et d'] un ou plusieurs enfants, vivant ensemble dans une relation *qui comporte une certaine continuité*[44] ». C'est dire que Dandurand – suivant en cela le gouvernement du Québec – considère qu'un géniteur n'ayant aucun contact avec son enfant pendant plus d'une décennie ne peut être considéré comme un membre de la famille de cet enfant. Mais, outre cette continuité de la relation adulte-enfant, ce qui distingue la famille des autres structures relationnelles – tel que l'énonce Claude Lévi-Strauss dans son ouvrage *Les structures élémentaires de la parenté* (1968) – c'est que la famille est une structure relationnelle dont le principe gouvernant est l'interdit de l'inceste, et dans laquelle un *rôle* incombe à chacun[45]. Ce sont donc ces rôles qui distinguent la relation familiale de toutes autres relations analogues. Dans la famille, la division des rôles repose sur deux pôles essentiels : parent et enfant.

---

42 Jocelyne Valois, *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1998, p. 4.

43 *Id.*

44 Dandurand, *op. cit.*, p. 62. Nous soulignons.

45 Claude Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1968, p. 552. Nous soulignons.

Au sujet du parent, l'étymologie du terme laisse assez bien entendre quel est son rôle. Tel que précisé dans le *Petit Robert*, son origine se trouve dans le latin *parentem*, accusatif de *parens* (« père ou mère ») qui découle de *parere,* soit produire ou engendrer[46]. Bien que, biologiquement, il faille un homme et une femme pour la procréation humaine, l'engendrement est souvent associé au père, dit « le géniteur ». Par exemple, Edwige Rude-Antoine, dans « Le père, la loi, l'adolescence » paru dans l'ouvrage *Figures du père à l'adolescence*, énonce que la paternité « est organisée selon trois modalités d'exercice : celle " de géniteur ", celle " d'éducateur et de nourricier ", celle " d'autorité, de transmission des normes et des biens "[47] ». Or, nous considérons que Rude-Antoine a fait « fausse route » en attribuant à la paternité seule les modalités d'exercice qui, selon nous, relèvent de la parentalité. En effet, ces propos peuvent tout aussi bien s'appliquer à la maternité (et ainsi à la parentalité en général), même si, d'une époque à l'autre, l'autorité de la mère ou du père fluctue, de même que la variété et l'importance des biens qu'un ou l'autre peut transmettre.

Si le rôle du parent implique le devoir d'éduquer, de nourrir et d'encadrer l'enfant de même que de lui transmettre des valeurs, il nous faut encore déterminer quel est celui de l'enfant afin d'obtenir une définition complète du terme « famille ». Ce rôle est plus difficile à saisir puisque l'enfance n'est pas analogue à la parentalité, en ce sens qu'on n'exerce pas le rôle d'enfant de la même façon qu'on exerce le rôle de parent. On peut être ou ne pas être parent. On ne peut pas ne pas être enfant. Cela dit, vu la complémentarité des rôles de parent et d'enfant, nous avons choisi – en nous basant sur

---

46 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *Le nouveau Petit Robert*, 2003, p. 1846.

47 Edwige Rude-Antoine, « Le père, la loi, l'adolescence », dans Didier Lauru et Jean-Louis Le Run, dir., *Figures de père à l'adolescence*, Toulouse, Érès, coll. « enfances & PSY », 2004, p. 68.

les devoirs parentaux – d'envisager le rôle de l'enfant comme celui de destinataire de l'éducation, de la nourriture, de l'encadrement et des valeurs venant du/des parent/s.

En somme, nous considérons comme famille une structure relationnelle où s'établissent des relations continues unissant un ou plusieurs adultes à un ou plusieurs enfants, l'adulte devant, selon son statut de parent, éduquer, nourrir et encadrer l'enfant de même que lui transmettre des valeurs dans le contexte de leur vie commune. Cette définition peut aussi être énoncée du point de vue du rôle de l'enfant : une famille est une structure relationnelle où s'établissent des relations continues unissant un ou plusieurs adultes à un ou plusieurs enfants, l'enfant recevant l'éducation, la nourriture, l'encadrement et les valeurs venant de l'adulte. Formulée de cette manière, notre définition a l'avantage d'être précise tout en incluant toutes les possibilités de structures familiales.

1.1.2 Quelle famille?

En raison de l'ampleur de la recherche à laquelle notre problématique pourrait donner lieu, un seul type de famille sera analysé : la famille biparentale, telle que décrite par les sociologues Juby Heather et Céline Le Bourdais, c'est-à-dire « uniquement des enfants vivant avec leurs deux parents[48] ». Il pourrait être intéressant, en d'autres temps et circonstances, de compléter cette étude par une analyse semblable des autres types

---

48 Juby Heather et Céline Le Bourdais, « Les parcours familiaux des Canadiennes», *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, 1995, p. 146.

familiaux décrits par Heather et Le Bourdais[49]. Pour l'instant, toutefois, la famille biparentale s'impose pour ouvrir ce « chantier » de recherche puisqu'elle est représentée tant dans les romans de la première période que dans ceux de la seconde, ce qui n'est pas le cas de tous les types. En effet, – sauf pour les cas de veuvage justifiant une monoparentalité forcée – les autres familles se trouvent pour ainsi dire inexistantes dans les romans de la première période. D'ailleurs, ces cas de monoparentalité forcée ne se rencontrent, la plupart du temps, que dans les romans historiques ou ceux d'aventures – et ceux-ci présentent peu d'interactions au sein des familles. Quant aux familles recomposées, elles demeurent rares en dehors du conte. Ainsi, ce sont les romans mettant en scène une famille biparentale qui sont le plus susceptibles de se prêter fructueusement à l'analyse diachronique. Vu ce choix, les familles retenues présentent des relations continues unissant **deux** adultes à leur(s) enfant(s), qu'ils doivent éduquer, nourrir, encadrer et à qui ils doivent transmettre des valeurs dans le contexte de leur vie commune.

Rapport-Gratuit.com

---

49 Ces autres types sont la famille recomposée (« au moins un enfant qui vit avec un parent naturel et un beau-parent »), la famille monoparentale (« formée [d'un individu] sans conjoint et avec au moins un enfant à charge ») et la famille biparentale recréée (« désigne une famille recomposée [...] lorsqu'elle redevient biparentale », c'est-à-dire lorsque les enfants des unions précédentes ont quitté le foyer familial) (Heather et Le Bourdais, *op. cit.*, p. 146.).

1.2 L'Autorité : une relation de pouvoir et de reconnaissance

Maintenant que nous avons précisé ce que nous entendons par « famille », la seconde notion qu'il importe de saisir clairement est celle d'autorité. Premièrement, parce que ce concept est central pour saisir la dynamique de l'autorité au sein des représentations romanesques de structures relationnelles familiales. Secondement, parce que, tel que l'explique Fize, qui dit famille dit autorité :

> Toute relation, faut-il le rappeler ?, est un rapport qui consiste en situations réciproques, en façons de percevoir l'autre, en attitudes ou en comportements à son égard. Au départ, la relation parent-enfant est une relation non symétrique où l'apport en expérience et en vécu donne licence, du côté du parent, à l'exercice d'un pouvoir[50].

Conséquemment, dans la relation parent-enfant, au même titre que dans toutes relations, un des individus, le parent, exerce un pouvoir sur l'autre, l'enfant. Et si on accepte une des définitions de l'autorité selon laquelle elle est « ce qui – assurance, compétence, prestige, savoir, élection – permet l'exercice du pouvoir[51] », l'« apport en expérience et en vécu » dont parle Fize serait donc de l'autorité. Si l'autorité est indissociable de la famille, c'est aussi parce que les modalités d'exercice de l'autorité rappellent celles de la parentalité. L'autorité permet, selon Tremblay et Valois, « de juger les situations et les évènements, d'évaluer les responsabilités de chacun et d'énoncer soit les modalités de la réconciliation (interpersonnelle) ou soit encore les modes de rétribution[52]. » N'est-ce pas là une façon de percevoir, d'énoncer, le rôle de parent? En effet, le statut de parent s'accompagne de la nécessité d'encadrer l'enfant, de l'éduquer, donc « de juger les

---

50 Fize, *op. cit.*, p. 206 - 207.

51 Louis M. De Bellaing, *Sociologie de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 75.

52 Tremblay et Valois, *op. cit.*, p. 183.

situations et les évènements, d'évaluer les responsabilités » et, corollairement, de décider des conséquences des actions, c'est-à-dire « d'énoncer soit les modalités de la réconciliation (interpersonnelle) ou soit encore les modes de rétribution ». C'est dire que le rôle de parent fait en sorte que l'individu qui l'assume détient l'autorité.

1.2.1 Définition

Dans son ouvrage *Sociologie de l'autorité*, De Bellaing définit d'abord l'autorité en tant que pouvoir : « L'autorité serait le pouvoir reconnu ou la reconnaissance du pouvoir par des individus, par des groupes, ce qui aiderait à distinguer un pouvoir reconnu – légitime comme on dit – d'un pouvoir arbitraire[53] ». Bien que De Bellaing définisse le pouvoir comme étant « d'abord la faculté d'agir, ensuite celle d'agir sur quelqu'un ou sur quelque chose[54] », sa définition de l'autorité nécessite de plus amples explications. De fait, bien qu'on puisse comprendre de ces énoncés que l'autorité réside dans la capacité reconnue ou légitime d'agir sur les autres, encore faut-il établir ce qu'est cette capacité, ce pouvoir. Pour ce faire, les propos de Marsal apportent un éclairage complémentaire. Dans son ouvrage *L'autorité*, il affirme que l'« autorité n'est pas un pouvoir, au sens d'une propriété intrinsèque et exclusive[55] ». C'est dire que l'autorité ne relève pas d'un pouvoir inné qu'auraient certains et que d'autres ne pourraient jamais obtenir. Ce n'est pas un attribut ou un phénomène observable en un individu seul : « l'autorité suppose au moins deux personnes [...] [et] ne s'exerce pas toujours par des

---

53 De Bellaing, *op. cit.*, p. 9.
54 *Ibid.*, p. 61.
55 Maurice Marsal, *L'autorité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1961, p. 12.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

personnes, mais elle s'exerce toujours sur des personnes[56] ». Conséquemment, l'autorité est une relation perceptible surtout chez l'individu qui reconnait le pouvoir, dans son attitude. Dans l'ouvrage *Questions d'autorité*, au chapitre « Une si douce autorité, ou l'art d'être grand-père », Jean-Louis Le Run abonde en ce sens. Il remarque que

> l'autorité engage au moins deux protagonistes : elle ne vaut que si, manifestée par l'un, elle est reconnue par l'autre. L'autorité repose donc sur un rapport de forces, où l'un s'incline devant le désir de l'autre : une domination qui repose soit sur l'expression d'une force qui suffit à engendrer l'obéissance – l'intimidation ou la persuasion -, soit sur le souhait de celui qui reconnaît cette autorité de s'attirer les bonnes grâces de l'autre, le protecteur. Entre aussi en compte le fait d'être désarmé par l'autre (car il y a dans toute relation à l'autre une part d'agressivité) ou, de façon plus élaborée, impliquant la transitivité, le souci de lui faire plaisir : l'obéissance est ici un don[57].

On ne peut donc obéir qu'à quelqu'un ou à quelque chose. L'obéissance sans destinataire est un non-sens. De même, l'autorité ne peut être conçue sans destinataire : on ne peut avoir de l'autorité que sur quelqu'un. C'est pourquoi, tel que Marsal le mentionne, l'autorité ne peut être vue comme une propriété intrinsèque et/ou exclusive. Autrement dit, suivant ce qu'énonce Ivan Darrault-Harris au chapitre « De l'espace familial à l'espace scolaire : les figures de l'autorité » de l'ouvrage *Questions d'autorité*, l'autorité peut être vue « comme le produit [...] d'un contrat plus ou moins explicité : le sujet source d'autorité – le destinateur – propose (voire impose) au destinataire de percevoir et surtout de reconnaître son autorité[58] ». Sans obéissance, sans reconnaissance, l'autorité est impossible. Cette obéissance/reconnaissance ne pouvant venir que de quelqu'un d'autre, sans relation, l'autorité est impossible. Conséquemment, l'autorité sera ici considérée comme relation dans laquelle un individu possède un pouvoir que lui

---

56 *Ibid.*, p. 13.

57 Jean-Louis Le Run, « Une si douce autorité, ou l'art d'être grand-père », dans Patrice Huerre *et alii*, *Questions d'autorité*, Toulouse, Erès, 2005, p. 36.

58 Ivan Darrault-Harris, « De l'espace familial à l'espace scolaire : les figures de l'autorité », dans Patrice Huerre *et alii, ibid.*, p. 66.

reconnait un autre individu. Cela dit, bien que certains possesseurs du pouvoir soient plus autoritaires que d'autres, il ne s'agira pas, dans le cadre de cette recherche, d'évaluer ou de mesurer leur degré d'autorité[59].

1.2.2 Autorité et relation parent-enfant

Au sein de la famille, l'autorité comporte des caractéristiques particulières qu'une définition générale de cette notion ne laisse pas entrevoir. Dans son ouvrage *L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine,* Marielle Durand, citant d'abord Julien Freund, puis le dictionnaire *Robert* et enfin Bertrand de Jouvenel, tente de cerner cette singularité en proposant une définition du pouvoir qui convienne à la relation parent-enfant :

> Quand nous parlerons du pouvoir, nous ignorerons le sens politique de " commandement structuré socialement ", nous entendrons plutôt " le fait de pouvoir, de disposer de moyens d'action sur quelqu'un ou sur quelque chose... *Pouvoir paternel*, du père sur les enfants ". En ce sens, le pouvoir particulier de l'adulte sur l'enfant repose sur l'impuissance naturelle de celui-ci :
>
> > " L'enfant grandit dans l'ombre d'adultes qui le dominent. Ils ont les forces qui lui manquent, la capacité de faire ce qu'il ne peut pas faire. Le pouvoir ne signifie justement rien d'autre que la capacité de faire. Les adultes, qui peuvent faire ce que l'enfant ne peut pas faire, ont un pouvoir supérieur. Aux yeux de l'enfant, ce sont de Grandes puissances. "
>
> Le pouvoir de l'adulte sur l'enfant est donc entendu ici comme synonyme de puissance, de force, tant physique que psychique[60].

---

59 Marielle Durand, citant Foulquié, énonce que le « terme autoritaire se définit comme suit : "Qui abuse de l'autorité, soit qu'il l'usurpe [...], soit qu'il l'exerce de façon trop absolue" » (voir Marielle Durand, *L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine*, Montréal, Leméac, 1976, p. 177). Puisque notre définition repose sur la reconnaissance, il ne peut être question d'usurpation de l'autorité, tout au plus de l'usurpation du pouvoir. De même, bien que l'exercice « trop absolu » de l'autorité soit chose possible dans les représentations des structures familiales au sein de notre corpus, c'est une donnée difficilement quantifiable.

60 *Ibid.*, p. 58.

Ainsi, dans la relation parent-enfant, c'est la capacité qu'a le parent qui fait en sorte qu'il possède le pouvoir puisque dans cette relation asymétrique l'enfant est dans l'incapacité (temporaire). Durand envisage donc la relation parent-enfant de la même façon que le fait Fize dans cette phrase citée plus haut : « Au départ, la relation parent-enfant est une relation non symétrique où l'apport en expérience et en vécu donne licence, du côté du parent, à l'exercice d'un pouvoir[61] ». C'est sur ce pouvoir que s'appuie l'autorité parentale selon Durand : « l'autorité de l'adulte sur l'enfant est basée sur l'inégalité des forces, provenant d'un fait naturel plutôt qu'organisationnel. Elle a toutefois la même dialectique que l'autorité politique, c'est-à-dire celle du commandement et de l'obéissance[62] ». C'est dire que l'autorité dans la relation parent-enfant — même si elle n'est pas due aux mêmes raisons qui fondent l'autorité politique — répond à la même dialectique que tous les types d'autorité. C'est pourquoi l'autorité parentale ne doit pas être conçue différemment des autres. En cela, la définition formulée demeure juste, mais nécessite, néanmoins, l'ajout d'un élément pour mieux rendre compte des relations qui nous intéressent. Conséquemment, nous considérons que l'autorité, dans le cadre de la famille, est une relation dans laquelle un individu possède un pouvoir – reposant sur des capacités qui lui sont propres pendant un certain laps de temps – que lui reconnait un autre individu.

---

61 Fize, *op. cit.*, p. 206, 207.
62 Durand, *op. cit.*, p. 59.

1.2.3 Particularités de l'autorité

Deux particularités de la relation d'autorité possèdent une importance non négligeable pour l'étude de la relation parent-enfant. La première renvoie au fait que la relation se transforme en fonction des changements qui surviennent chez les individus qu'elle lie. La seconde réside dans le fait que chaque individu étant différent, l'obéissance de quelqu'un ne garantit en rien l'obéissance de quelqu'un d'autre.

Au sujet de la première particularité, Marsal explique qu'« [u]ne relation étant donnée, si les termes qu'elle unit changent, il faut s'attendre à ce que la relation elle-même soit modifiée ». L'enfant « réel » ne reste pas *ad vitam æternam* dans l'incapacité. À mesure qu'il acquiert les capacités qui étaient propres au parent au début de la relation, sa relation avec le parent se modifie. Il est donc possible de postuler que tel sera le cas de la relation d'autorité dans certains romans du corpus puisque l'enfant-personnage peut lui aussi grandir physiquement et évoluer psychologiquement. Cependant, il est également probable que la relation ne change pas, car, souvent, seule une partie de l'enfance du personnage est représentée dans un roman.

La seconde particularité énoncée plus haut, Marsal la résume ainsi : « [l]'obéissance des uns n'implique pas automatiquement l'obéissance des autres[63] ». En effet, l'obéissance d'un enfant ne peut en aucun cas garantir l'obéissance d'un autre enfant, chacun étant différent. De même, il est possible d'affirmer que l'obéissance <u>aux</u> uns n'implique pas automatiquement l'obéissance <u>aux</u> autres : l'obéissance à un parent ne garantit en rien l'obéissance à l'autre parent. Changer un des constituants de la relation

---

63 Marsal, *op. cit.*, p. 14.

modifie la relation elle-même puisque, nous l'avons vu, l'autorité/l'obéissance est un contrat d'individu à individu. C'est pourquoi, pour bien comprendre la dynamique de l'autorité dans une famille, il est primordial d'observer la relation de chaque « couple » d'individus.

En somme, nous considérons que l'autorité est une relation dynamique qui joint **deux** individus et dans laquelle l'un possède un pouvoir (une capacité) que lui reconnait l'autre. Cette relation est dynamique parce que, tel que spécifié, elle est basée sur un état (l'incapacité de l'enfant/la capacité du parent) qui peut changer. Cela dit, ayant défini les concepts sur lesquels repose notre problématique, comment les cerner dans le texte ?

1.3 Outils d'analyse des manifestations romanesques de l'autorité

Nous devons à présent déterminer les dispositifs qui permettront de repérer les manifestations de l'autorité au sein des différentes familles biparentales représentées dans les romans à l'étude. C'est-à-dire que nous devons nous outiller en vue de saisir, dans chaque roman, plusieurs relations d'autorité au sein d'une représentation familiale unissant deux adultes à leur(s) enfant(s).

1.3.1 Outils d'analyse

Le premier de ces outils est une typologie des interactions relevant de l'autorité. Cet appareil élaboré par Marielle Durand distingue six sortes d'interactions : les ordres, les décisions, les directives, les récompenses, les approbations et les permissions[64]. Chacune fonctionne à sa façon et témoigne de la direction de la relation d'autorité. De ce fait, ces interactions, dans un texte, constituent une bonne partie de ce qui se donne à voir, à lire, sur la relation d'autorité. Il importe donc de les définir afin d'être à même de les cerner dans les oeuvres.

- Les *ordres*, définis dans le *Petit Robert* comme des « [a]cte[s] par le[s]quel[s] un chef, une autorité manifeste sa volonté; ensemble de dispositions impératives[65] », sont caractérisés par Durand comme « brefs, précis, concrets [, et] donnés sans possibilité de réplique, d'une façon indiscutable, comme un droit allant de soi[66] ».
- La *décision*, selon le *Petit Robert*, est l'« [a]ction de décider, de juger un point litigieux[67] ». Durand, quant à elle, évacue la notion de litige et présente la décision comme un jugement à faire lorsque se présentent plusieurs choix[68].
- Les *directives* sont définies dans le *Petit Robert* comme des « [i]ndication[s], ligne[s] de conduite donnée[s] par une autorité[69] ». Ces lignes de conduite sont faites, selon Durand, « de recommandations et de conseils[70] ».

---

64 Durand, *op. cit.*, p. 65.
65 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *op. cit.*, p. 1796.
66 Durand, *op. cit.*, p. 69.
67 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *op. cit.*, p. 641.
68 Durand, *op. cit.*, p. 70.
69 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *op. cit.*, p. 758.
70 Durand, *op. cit.*, p. 74.

- La *récompense*, que le *Petit Robert* définit comme un « [b]ien matériel ou moral donné ou reçu pour une bonne action, un service rendu, des mérites particuliers[71] », est considérée par Durand comme un « encouragement à l'enfant et un renforcement de sa motivation[72] ».
- L'*approbation* est définie dans le *Petit Robert* comme un « [j]ugement favorable; témoignage d'estime ou de satisfaction[73] ».
- La *permission*, selon le *Petit Robert*, est l'« [a]ction de permettre; son résultat[74] ». Durand la présente comme une décision par rapport à une demande explicite[75].

Ce sont donc ces six interactions que nous devrons cibler afin de saisir le fonctionnement des relations d'autorité au sein des familles représentées dans les livres de notre corpus.

Puisque la relation d'autorité – dont nous venons de caractériser et définir les possibles manifestations – en est une qui joint deux individus, pour bien cibler dans le texte les relations entre les différents personnages nous recourrons à un mode de découpage qui cible, justement, les interactions entre deux personnages. Ce mode de découpage textuel a été établi par Fulvia Rosenberg qui le présente ainsi :

> [l'Unité de Comportement Relationnel] a été définie comme n'importe quelle action émise par un personnage familial à l'égard d'un autre. Autrement dit, chaque fois que nous [observons] l'interaction de deux personnages familiaux, l'un comme émetteur, l'autre comme récepteur, nous [sommes] en présence d'une U.C.R.. [...] Telle que nous l'avons définie, l'U.C.R. est composée de trois termes : émetteur/action/récepteur. Du moment qu'intervient une modification dans n'importe lequel de ces trois termes, nous découpons l'U.C.R.[76]

---

71 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *op. cit.*, p. 2195.

72 Durand, *op. cit.*, p. 75.

73 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *op. cit.*, p. 122. Il est à noter que cette sorte d'interaction est la seule pour laquelle Durand ne donne aucune précision, caractérisation, ni définition.

74 Josette Rey-Debove, Alain Rey, dir., *ibid.*, p. 1908.

75 Durand, *op. cit.*, p. 82.

76 Fulvia Rosenberg, *La famille dans les livres pour enfants*, Paris, Magnard/L'École, 1976,

L'U.C.R. permettra de cibler les actions dans l'œuvre analysée, afin d'en extraire celles qui relèvent de l'autorité. De cette façon, nous serons à même de cerner efficacement les liens familiaux de même que les liens d'autorité au sein de la famille, le fait d'examiner les U.C.R. étant plus efficace que de tenter d'examiner les relations d'un trait, dans leur ensemble, tel qu'elles se déploient dans les romans.

1.3.2 Procédé d'analyse

Afin de déterminer les structures d'autorité de toutes les familles représentées, il nous faudra donc procéder au découpage des textes en U.C.R. Nous ciblerons celles présentant des actions d'autorité que nous répartirons selon les six catégories établies par Durand (ordres, décisions, directives, récompenses, approbations et permissions). À l'aide de ces UCR « catégorisées », il sera possible d'étudier la dynamique de la relation d'autorité entre parents et entre parent et enfant. C'est dire que, pour tous les « couples », nous examinerons :

- comment les ordres, les directives, les récompenses et les approbations sont donnés et reçus ;
- comment les décisions sont prises et comment elles sont annoncées ;
- comment les permissions sont demandées et comment elles sont acceptées ou refusées.

Ayant analysé ces éléments, nous aurons un portrait de la structure hiérarchique

---

p. 60, 61.

Rapport-Gratuit.com

d'autorité régissant la famille représentée dans chacun des romans. Nous ferons ensuite ressortir les points communs des structures hiérarchiques d'autorité des trois romans qui composent chaque période. Ce sont ces dénominateurs communs de la première période que nous comparerons aux dénominateurs communs de la seconde période.

CHAPITRE 2

DE L'AUTORITÉ PATERNELLE À L'AUTORITÉ PARENTALE

Puisque nous désirons déterminer quelles sont les différences qui touchent les représentations de structure d'autorité familiale présentes dans les romans québécois pour la jeunesse publiés de 1923 à 1948 et celles présentes dans les romans jeunesse publiés entre 1970 et 1999, il importe de saisir les dynamiques de l'autorité au sein des représentations de structures relationnelles familiales des six romans choisis, soit : *Le saut du gouffre* (1940), *Jusqu'au bout* (1941), *Les vacances de Lili* (1948), *Les prisonniers du zoo* (1988), *Alexis, en vacances forcées* (1990) et *Edgar le voyant* (1994). Pour faciliter la compréhension, l'analyse de chacun des romans sera précédée d'un résumé. Nous examinerons ensuite les relations représentées : d'abord la relation père-mère, ensuite père-enfant1, puis père-enfant2, mère-enfant1, etc., et enfin, enfant-enfant s'il y a lieu.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

2.1 Première période

2.1.1 *Le saut du gouffre :* une autorité exclusivement masculine

Dans *Le saut du gouffre*[77] de Maxine, paru en 1940, la famille est composée de quatre membres : monsieur René Josselin, sa femme et leurs deux enfants, Jeannine et Nick. Le roman débute alors que René Josselin[78] est en voyage d'affaires dans l'Ouest canadien avec ses enfants. Ce voyage a aussi pour but de retrouver un manuscrit, conservé par des « Indiens », relatant les épreuves des ancêtres Josselin à leur arrivée en Nouvelle-France. Après des recherches à Calgary et à Fort William, René et ses enfants retrouvent le manuscrit. Ils reviennent à Montréal où madame Josselin les attend, n'ayant pu les accompagner en raison de sa santé fragile. Puis les parents vont voir un cousin, moine savant, afin qu'il déchiffre le précieux document. Quelques mois plus tard, ils reçoivent le texte décrypté de même qu'une version romancée qu'ils pourront lire à leurs enfants dans le but de stimuler leur patriotisme. La suite du roman, le récit des aventures des ancêtres Josselin, correspond à cette version romancée du manuscrit.

---

77 Maxine [Madame Alexandre Taschereau-Fortier], *Le saut du gouffre*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1940, 121 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *Sg* suivi du folio.

78 Il est intéressant de noter que ce roman présente la seule occurrence, dans l'ensemble de notre corpus, d'un personnage principal adulte, Monsieur Josselin.

Le couple

La dynamique de la relation conjugale représentée dans ce roman repose sur une importante inégalité des sexes. Au contraire de son mari, madame Josselin n'a pas de prénom, détail qui reflète son peu importance dans le récit, puisque, bien qu'elle soit mentionnée plusieurs fois, elle n'est présente que dans trois scènes. Au contraire, René Josselin est constamment présent dans l'entrée en matière de l'histoire. Cette inégalité des sexes se voit aussi dans la relation d'autorité qui unit le couple : l'homme détient entièrement l'autorité alors que sa femme n'a guère plus que la capacité d'influencer son mari par des suggestions.

Si les époux sont loin d'être présentés en tant qu'égaux, René Josselin juge tout de même important d'informer sa femme du déroulement de sa quête. Par exemple, alors que monsieur Josselin et les enfants sont sur le point de récupérer le manuscrit, le père s'exclame : « [m]ais quelle nouvelle merveilleuse à annoncer à votre mère! Dès que j'aurai le manuscrit en ma possession, je lui enverrai une dépêche! » (*Sg*, p. 29). Ainsi, la joie de monsieur Josselin ne peut être complète que si elle est partagée avec son épouse. Cela dit, malgré cette importance qu'accorde monsieur Josselin à sa femme, c'est tout de même lui qui prend les décisions. En effet, bien que madame Josselin le conseille lorsqu'il ne sait que faire pour déchiffrer le manuscrit, c'est lui qui décide de l'application de ce conseil :

> - Je ne vois qu'une chose à faire, dit madame Josselin à son mari, consulter un spécialiste en vieilles écritures. [...]
> [René Josselin]- J'ai une idée. Ton cousin, le bénédictin, un véritable savant, où est-il actuellement, le sais-tu? [...] [N]ous irons lui faire voir notre vieux trésor et avoir son opinion. (*Sg*, p. 36)

Ce faisant, puisque madame Josselin ne fait que suggérer, son mari demeure le seul détenteur de l'autorité. Un autre élément qui signale cet état des choses est le fait que chaque relation au sein de cette famille s'établit de façon verticale, c'est-à-dire entre monsieur Josselin et chacun des membres de sa famille. Madame Josselin n'étant liée à ses enfants par aucune UCR, elle n'est donc pas envisagée comme figure maternelle, mais plutôt comme épouse du père. En tant qu'épouse, elle est peu associée à la sphère domestique traditionnellement attribuée à la femme[79] puisque, bien qu'elle reste à la maison pendant le voyage de sa famille, ses échanges avec monsieur Josselin ne concernent que le manuscrit. Ainsi, si elle n'est pas l'égale de son mari, madame Josselin constitue tout de même une interlocutrice valable pour discuter de sujets « intellectuels ».

Les relations parent-enfant

Les relations parent-enfant, nous venons de le mentionner, lient Jeannine, âgée de 14 ans et Nick, âgé de 12 ans, à leur père. Les deux enfants sont chacun liés par autant d'UCR à leur père, mais ce dernier adopte une attitude bien différente avec son fils de celle qu'il adopte avec sa fille.

Lorsque Jeannine tente d'exercer une autorité, monsieur Josselin réagit de façon partiellement négative. En effet, pendant que monsieur Josselin raconte ce qu'il sait du manuscrit, sa fille l'interrompt et se fait gentiment rabrouer :

---

79 Voir Jocelyne Valois, *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1998, p. 46, 48.

> [D]epuis ces années héroïques, il y a toujours eu un *Nicolas* dans la famille en souvenir de ce jeune héros!
> — Mais, ton *Lièvre-Sauteur*, papa, interrompit Jeannine.
> — Attends, j'y arrive! » (*Sg*, p. 14).

Cette façon de procéder, en interrompant son père, donne un ton impératif à l'intervention par laquelle Jeannine tente de régir le déroulement du discours. Puisque monsieur Josselin rabroue sa fille, mais revient au vif du sujet, nous pouvons en déduire qu'il rejette la forme impérative, mais pas le fond de cette intervention. Il encourage donc Jeannine à adopter un comportement semblable à celui de sa femme : participer à la conversation par des suggestions, c'est-à-dire sans tenter d'exercer une autorité.

En revanche, monsieur Josselin réagit de façon positive lorsque son fils l'interrompt à son tour. En effet, alors que monsieur Josselin explique qu'il est allé à Lorette pour tenter d'obtenir des informations à propos de l'Iroquois qui aurait sauvé la vie de son ancêtre, Nick l'interrompt et remarque : « [m]ais à Lorette, papa, [...] mon histoire du Canada dit que ce sont les Hurons qui se sont établis là! » (*Sg*, p. 15). À la suite de cette objection, monsieur Josselin exprime sa fierté par un sourire : «- Et notre *Lièvre* était un Iroquois, c'est vrai, fit Josselin avec un sourire » (*Sg*, p. 15). C'est d'ailleurs la seule occurrence où une approbation du père est suivie d'un sourire. L'intervention de Nick est donc validée entièrement, c'est-à-dire que monsieur Josselin n'en désapprouve ni la forme ni le fond. Puisque Nick intervient de la même façon que sa sœur, il est possible de déduire que monsieur Josselin favorise, chez ses enfants, la reproduction des comportements sexués que sa femme et lui adoptent. Il n'est donc pas surprenant que, lorsque vient le temps pour les enfants de demander une permission à leur père, ce soit Nick qui s'en charge. En effet, alors qu'ils sont à la veille d'aller prendre possession du manuscrit, Nick – portant la parole de sa sœur – interroge son

père : « [v]as-tu nous amener, papa? ». Ce faisant, bien qu'aucune relation ne lie directement les enfants Josselin, Nick a une autorité implicite sur sa grande sœur.

Ainsi, dans l'ensemble du roman, peu d'éléments témoignent des relations d'autorité parent-enfant, et ce, notamment en raison du comportement modèle qu'adoptent les enfants. En effet, dans le récit, ces derniers ne désobéissent d'aucune façon, ils n'argumentent ni ne discutent, ne sont jamais de mauvaise humeur, ne se disputent à aucun moment. Bref, ils ne font absolument rien qui puisse susciter une réaction d'autorité marquée de la part des parents. Cela dit, il est possible d'affirmer que, tant au niveau du couple qu'au sein de la fratrie, les femmes sont présentées comme légèrement inférieures, puisqu'au contraire de leurs pendants masculins, elles sont totalement dépourvues d'autorité.

FIGURE 1

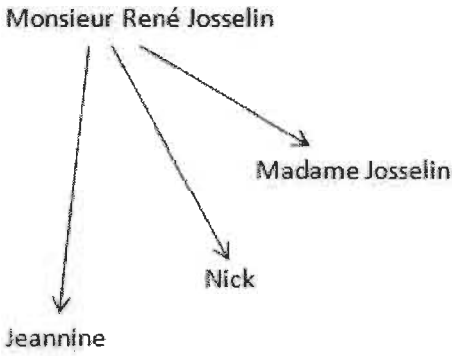

En somme, la dynamique des relations d'autorité de la famille Josselin, représentée dans le roman *Le saut du gouffre* de Maxine, peut se résumer ainsi : le père détient **entièrement** l'autorité sur sa femme et sur ses enfants, tel qu'illustré dans la Figure 1. Le schéma donne aussi à voir que le statut de la mère, sans être égal à celui du père, est supérieur à celui de son fils, Jeannine se trouvant tout au bas de la hiérarchie familiale.

2.1.2 Jusqu'au bout! : une autorité surtout paternelle, mais aussi divine

La famille représentée dans le roman *Jusqu'au bout!* du frère Charles-Henri[80], paru en 1941 sous le pseudonyme de Dollard Des Ormeaux, est composée de quatre membres : monsieur Pierre Marchand, sa femme, et leurs deux enfants, Paul et Marie. Le récit débute alors que Paul, jeune sportif, défend son voisin, Lucien, qui se fait intimider. Paul se lie d'amitié avec son pieux voisin et entre avec lui dans une croisade eucharistique. Lors de la messe de minuit, Paul entend l'appel de la vocation. Peu après, il décide de réinstaurer dans sa famille le bénédicité, la prière du soir et le vouvoiement parental. Lorsqu'il annonce à sa mère qu'il veut devenir frère, celle-ci l'appuie, au contraire de son père qui refuse de soutenir ce qu'il appelle « des folies ». Pour faire exclure son fils de la croisade, il l'amène au cinéma. Mais Paul n'abandonne pas sa vocation. Monsieur Marchand l'envoie alors à Québec chez son oncle. Puis, apprenant que son père est malade, Paul revient à Shawinigan. Monsieur Marchand accepte alors de promettre de faire une retraite s'il obtient sa guérison grâce à une neuvaine. Lors de cette retraite, il décide de ne plus freiner la vocation de son fils. Paul entre ensuite au juvénat, puis au noviciat et prend le nom de Jean-Marie. Enfin, après une grande cérémonie, celui-ci revêt l'habit.

---

80 Dollard Des Ormeaux [frère Charles-Henri], *Jusqu'au bout!*, Laprairie, Éditions de l'Abeille, 1941, 121 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *Jb* suivi du folio.

Le couple

Comme madame Josselin dans le roman précédent, madame Marchand n'a pas de prénom. Cependant, elle est aussi présente que son mari tout au long du récit. Fort pieuse, elle est la « conscience » religieuse de monsieur Marchand. N'ayant pas d'autorité sur son mari, elle se contente de tenter de l'influencer.

De fait, Madame Marchand ne fait ouvertement face à son mari qu'une seule fois. Lorsqu'elle soutient la démarche de son fils à propos de la réintroduction du bénédicité, elle reproche à son mari son attitude fermée, mais ce dernier décide unilatéralement de mettre fin à la conversation :

> - Est-ce que ça te fait mal parce qu'il a dit son bénédicité? Ne le disais-tu pas autrefois? C'est une bonne habitude que l'on devrait reprendre...
> - On en reparlera une autre fois... (*Jb*, p. 43)

Mais la résistance de monsieur Marchand est de courte durée. Il décide ensuite de laisser son fils dire le bénédicité, ce qui tend à prouver que, bien que limitée, l'influence de madame Marchand est réelle. L'événement, toutefois, demeure isolé. Ainsi, lorsque madame Marchand apprend à son mari que leur fils veut devenir frère, il ne lui demande pas son avis, mais décrète plutôt : « [r]ésolu ou non, il n'ira pas. Encore s'il voulait devenir prêtre, mais frère, jamais!... » (*Jb*, p. 46). Monsieur Marchand est donc l'autorité principale dans son couple, mais aussi au sein de sa famille puisqu'il détient l'autorité principale sur son fils et juge bon de renforcer l'autorité qu'a sa femme sur Paul. En effet, lorsque madame Marchand ordonne à son fils de faire ses leçons, le père ratifie cet ordre :

> - Paul, dépêche-toi, et viens apprendre tes leçons. [...]
> - Écoute ta mère. Fais ton devoir, apprends tes leçons (*Jb*, p. 13-14)

Si monsieur Marchand juge bon de donner son aval à l'ordre maternel, c'est donc que l'autorité que son épouse possède sur leur fils est limitée.

Madame Marchand gagne cependant en autorité lorsque monsieur Marchand tombe malade puisque, une fois alité, il s'ouvre aux suggestions de son épouse. Ce changement d'attitude se donne à voir alors que madame Marchand va trouver son mari malade pour lui soumettre l'idée de faire une neuvaine :

> - Écoute Pierre [...] je ne vois qu'un moyen d'obtenir la guérison : il faut la demander au bon Dieu... Si tu veux, nous allons commencer une neuvaine.
> - Je ne sais que promettre [...]
> - Une retraite fermée, si tu guéris [...]
> - J'accepte. (*Jb*, p. 62)

Ainsi, bien qu'il soit l'unique détenteur de l'autorité au sein du couple, monsieur Marchand s'ouvre tout de même à l'influence de sa femme à la suite de la maladie et, ici, accepte ce qu'autrefois il qualifiait de « niaiseries » (*Jb*, p. 43).

Les relations parent-enfant

Comme la quantité et l'importance des interactions père-mère qui concernent la vocation de Paul le laissent entendre, les relations parent-enfant dans ce roman ne lient monsieur et madame Marchand qu'à leur fils Paul, âgé de 14 ans. Leur fille Marie – âgée, elle, de 7 ans – n'est pratiquement jamais mentionnée et aucune UCR ne la lie aux autres. En fait, tout le roman tourne autour de la relation père-fils. En comparaison, la relation mère-fils parait secondaire, d'autant plus que la mère – plus complice que figure d'autorité – est limitée au rôle de guide pour son fils.

Rapport-Gratuit.com

La relation père-fils, centrale au récit, passe par trois phases : la première phase, celle de l'harmonie, correspond au début du récit, avant que Paul ne change d'attitude face à la religion; la deuxième phase, celle du déséquilibre, s'étend de ce changement jusqu'à l'acceptation par monsieur Marchand de la vocation de son fils; et la troisième phase, celle de l'acceptation, englobe le reste du roman. Dans la première phase sont dépeints le quotidien familial et l'autorité paternelle qui le régit. En effet, le récit débute alors que Paul – en retard parce qu'il a défendu son voisin, Lucien – revient de l'école. Monsieur Marchand l'interpelle : « Paul, tu rentres bien tard! Il va falloir te corriger de cette mauvaise habitude [...] dépêche-toi, et mets-toi à table » (*Jb*, p. 11). Ce reproche et les deux ordres qui suivent illustrent le fait que, bien qu'il ne punisse pas son fils et n'insiste pas sur ses écarts de conduite, le père juge important de le diriger et de corriger ses fautes, même mineures. La volonté de monsieur Marchand de diriger son fils est aussi perceptible lorsqu'après le souper, ce même soir, monsieur Marchand dit à Paul : « [é]coute ta mère. Fais ton devoir, apprends tes leçons, puis tu reviendras me trouver dans le salon où je vais lire le journal. » (*Jb*, p. 14). C'est dire que le père « fixe » le déroulement de la soirée de son fils. Cela dit, si nous qualifions cette première phase d'harmonieuse, c'est que les relations père-fils se déroulent sans anicroche, Paul répondant assez bien aux attentes de son père, tel qu'en témoigne le fait que, pendant ce souper, monsieur Marchand le complimente et lui promet une récompense : « [t]u fais bien de prendre de l'exercice. Tu deviens plus vigoureux. [...] [J]'aime le sport et je veux que tu me fasses honneur par ta vigueur et ton adresse. Dimanche prochain, je t'emmènerai à l'aréna » (*Jb*, p. 12). Au cours de cette phase harmonieuse, monsieur Marchand est plutôt enclin à acquiescer aux désirs de son fils. Ainsi, lorsque Paul, ayant

vu un chandail de hockey qui lui plait, demande à son père s'il aura des étrennes, ce dernier répond en laissant un doute qu'il chasse en même temps par un sourire : « [j]e pense que oui, répondit le père en souriant » (*Jb*, p. 24). Dans la même veine, lorsque Paul décide de dire le bénédicité avant le souper, il « laiss[e] son fils agir à sa guise en cette affaire » (*Jb*, p. 43). En fait, dans cette première phase, même lorsque monsieur Marchand refuse une permission à son fils, il se ravise et la lui accorde. Par exemple, à Paul qui demande la permission de donner un cadeau de Noël à Lucien, dont la famille est pauvre, monsieur Marchand répond d'abord : « [h]ein! trois piastres; tu deviens fou de vouloir ainsi gaspiller ton argent. En tout cas, si tu veux le jeter à l'eau, fais-le, mais tu n'en recevras plus d'autre de moi » (*Jb*, p. 25). Il revient toutefois sur sa décision et donne la permission souhaitée, accompagnée d'une mise en garde : « [c]'est bon, Paul; mais il ne faut pas que ça devienne une habitude, autrement je garderai mon argent pour moi » (*Jb*, p. 25). Ainsi, dans cette phase harmonieuse, le père est fier de son fils et lui accorde toutes les permissions qu'il demande.

Au cours de la phase suivante, celle du déséquilibre, les interactions entre le père et le fils tournent toutes autour de la vocation de Paul, que le père tente de contrecarrer. En effet, tel que mentionné précédemment, il réagit vivement lorsque madame Marchand lui fait part de la décision de Paul de se faire frère enseignant et décourage son fils de poursuivre cette voie : « je ne veux plus entendre parler de ces folies-là! » (*Jb*, p. 46). De même, lorsque Paul revient à la charge et tente de convaincre son père, ce dernier coupe court à la tentative : « [n]e me parle plus de ces bêtises-là » (*Jb*, p. 49). Monsieur Marchand décide alors de changer de tactique et d'amener son fils au cinéma, sans lui révéler la nature de la sortie – « Paul, tu vas venir avec moi, ce soir »

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

(*Jb*, p. 50) –, ce divertissement étant « condamné » par le curé. D'ailleurs, dès qu'il comprend où son père l'amène, Paul proteste : « [m]onsieur le Curé n'aime pas que les enfants aillent au cinéma » (*Jb*, p. 51). Ce à quoi son père répond : « [v]as-tu te taire? » (*Jb*, p. 51), tentant ainsi de ré-asseoir son autorité ébranlée par l'autorité cléricale. Devant le refus de Paul de renoncer à sa vocation, monsieur Marchand menace de le punir en l'envoyant au *High School*, chez les protestants. Cependant, il décide plutôt d'envoyer son fils à Québec : « [t]u te laisses ensorceler par les Frères [...] La semaine prochaine tu partiras pour Québec où tu resteras chez ton oncle jusqu'à ce que tu aies abandonné ton projet insensé » (*Jb*, p. 54).

Le père détient donc une autorité importante sur son fils, mais elle se heurte à celle de « Dieu », celui qui a dicté sa vocation à Paul. À cet égard, la maladie de monsieur Marchand peut être vue comme une conséquence directe de sa résistance à l'ordre divin. En effet, alors que Paul est à Québec, monsieur Marchand tombe malade, et c'est après sa rémission que s'ouvre la troisième phase des relations père-fils. Cette phase en est une de réconciliation puisque le père accepte enfin la vocation de son fils. Dès qu'il revient de la retraite fermée qu'il a promise à Dieu, il annonce à Paul : « [m]on enfant [...] j'ai résisté longtemps à ta vocation, mais je t'ai assez éprouvé. Si tu veux te faire religieux, je ne t'empêcherai plus » (*Jb*, p. 64). L'acceptation de la vocation de Paul marque le retour à une situation harmonieuse, s'apparentant à celle qui a précédé le conflit. Monsieur Marchand ayant finalement reconnu « l'autorité de Dieu », son autorité paternelle se trouve réitérée.

Au contraire de la relation père-fils, la relation mère-fils repose davantage sur la complicité que sur l'autorité. En effet, madame Marchand veille à épauler Paul dans son

cheminement, mais elle n'est en charge que de ses devoirs et de sa spiritualité. Elle décide quand il est temps pour Paul de faire ses devoirs et vérifie ses documents scolaires, mais ne le punit pas pour ses mauvaises notes et se contente de lui donner une directive :

> - Montre-moi ton cahier [...] Tu ne soignes pas beaucoup ton écriture, mon Paul. Les sports occupent une bien plus grande place dans ton esprit que les choses sérieuses. Tu devrais t'appliquer davantage. Vois ton livret, tu as encore eu deux mauvaises notes ce mois-ci. (*Jb*, p. 14)

Elle veille également – avant qu'il n'ait reçu l'appel de la vocation – au développement spirituel de son fils. Elle s'assure, par exemple, qu'il fasse sa prière[81] et lorsqu'il croise Lucien à la messe, elle lui suggère : « [t]u devrais jouer plus souvent avec lui » (*Jb*, p. 18). Paul obéit à sa mère et suit l'exemple de ce nouvel ami : il devient « plus pieux » et entre dans la croisade eucharistique. C'est d'ailleurs peu après qu'il reçoit l'appel de la vocation. Ainsi, madame Marchand emploie-t-elle son autorité afin de faire de Paul un homme instruit et pieux, l'appuyant et le conseillant lorsqu'il commence à s'intéresser à la religion. Lorsque celui-ci lui annonce qu'il a reçu l'appel de la vocation, elle : « [l]'encourage à suivre l'appel de Dieu » (*Jb*, p. 45). De plus, elle approuve l'idée de Paul voulant que la famille fasse une neuvaine pour la guérison de monsieur Marchand. Il n'est probablement pas anodin que, pour cette annonce et cette suggestion, Paul se tourne d'abord vers sa mère, car, en cette matière, elle est son « alliée naturelle ». C'est d'ailleurs elle qui fera part à son mari de l'annonce de Paul, et, plus tard, de l'idée de la neuvaine.

---

81 *Jb*, p. 14, 18 et 22. Bien entendu, Madame Marchand n'a plus à lui rappeler de dire sa prière après qu'il soit entré dans la croisade eucharistique.

Si madame Marchand porte la parole de son fils lorsqu'elle l'approuve – allant même jusqu'à affronter son mari –, elle conseille toujours à Paul d'agir conformément aux désirs du père en toutes circonstances. Lorsque Paul parle à sa mère de l'idée qu'il a eue de donner un cadeau de Noël à Lucien, elle lui répond : « il faudra demander la permission à ton père » (*Jb*, p. 18). De même, lorsque Paul désire introduire le bénédicité et la prière du soir en commun dans la routine familiale, sa mère lui conseille d'essayer « mais de ne pas résister aux volontés de son père » (*Jb*, p. 42). C'est suite au premier bénédicité qu'a lieu l'unique altercation entre les époux, à laquelle le père met fin de façon unilatérale. Bien que monsieur Marchand décide finalement de laisser « son fils agir à sa guise en cette affaire » (*Jb*, p. 43), madame Marchand rajuste le tir : « [q]uant à la prière du soir en commun, la mère conseilla à Paul d'attendre : le père pourrait se fâcher et cela n'arrangerait rien » (*Jb*, p. 43). En assumant le rôle de médiatrice, madame Marchand veille donc à la cohésion familiale tout en inculquant à son fils le respect de la hiérarchie. Ce faisant, bien que l'autorité de madame Marchand soit presque « négligeable », elle a tout de même une influence importante sur son fils.

FIGURE 2

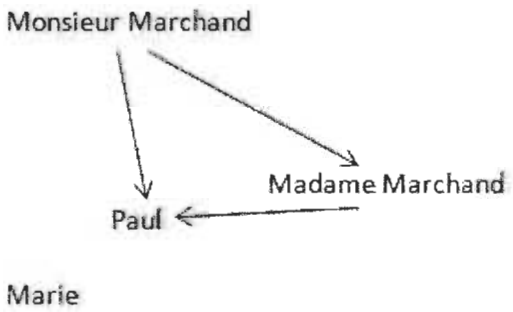

En somme, la dynamique des relations d'autorité au sein de la famille Marchand, représentée dans le roman *Jusqu'au bout*, peut être résumée ainsi : le père détient l'autorité sur son fils et sur sa femme, cette dernière ne possédant qu'une autorité limitée

sur Paul ce qui se donne à voir dans la proximité de leurs statuts respectifs, tel qu'illustré dans la Figure 2. Marie, la jeune sœur de Paul, n'est liée aux membres de sa famille par aucune UCR de l'autorité.

2.1.3 Les vacances de Lili : une autorité paternelle déléguée suivant la hiérarchie

La famille représentée dans le roman *Les vacances de Lili*[82] de Christian de Vinci, paru en 1948, est composée de quatre membres : monsieur Bernard Chanel, sa femme Thérèse, et leurs deux enfants, Liliane et Jacques. Tel que son titre l'indique, ce roman raconte les vacances d'été de Lili et de sa famille. Le récit débute alors que Lili termine son année scolaire. Le lendemain, toute la famille part pour le chalet que Bernard a loué pour l'été. Peu après, monsieur Chanel doit retourner à la ville pour travailler, mais promet qu'il reviendra chaque fin de semaine. Lili se lie d'amitié avec les enfants des chalets voisins. L'été s'écoule avec les joies des jeux entre amis qui ne sont assombries que par une dispute, un jour de pluie. Avec leur père, Lili et Jacques font une randonnée qui tourne court à cause d'un orage. Ils trouvent refuge dans la chaumière d'une famille bien pauvre. Monsieur Chanel amène aussi sa fille à la pêche. Puis, la famille quitte le chalet pour se rendre à Saint-André (près de Carillon) chez la tante de

---

82 Christian de Vincy [Philippe Laframboise], *Les vacances de Lili*, Ottawa, S.N., 1948, 203 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *VL* suivi du folio.

Bernard. Ce dernier amène Lili à Carillon pour une leçon d'histoire. Enfin, les Chanel rentrent à la ville et la nouvelle année scolaire débute.

Le couple

Le couple Chanel diffère de ceux des romans précédents puisque l'homme n'y a pas le quasi-monopole de l'autorité. De fait, madame Chanel détient presque autant d'autorité que son mari dans la sphère domestique. Cependant, elle n'en possède pas en dehors de cette sphère.

En effet, Thérèse fait preuve d'une certaine autorité sur son mari puisque, lorsqu'ils arrivent au chalet, monsieur Chanel obéit à sa femme et amène les enfants au bord de l'eau : « Bernard, va leur montrer le rivage [...] Et c'est dans une course joyeuse que le papa et les deux enfants se dirigent vers la pente escarpée au pied de laquelle s'étend le lac. » (*VL*, p. 30). De plus, puisque le récit relate le quotidien estival de Lili et que monsieur Chanel ne vient au chalet que les fins de semaine, madame Chanel est bien plus présente dans le récit que ne l'est son mari, ce qui fait en sorte qu'elle est plus souvent la voix de l'autorité. Cette autorité de madame Chanel se limite toutefois au quotidien domestique. En dehors de cette sphère, monsieur Chanel est l'unique détenteur de l'autorité. Lui seul peut prendre les décisions importantes, tel que l'indique une des directives de madame Chanel à Lili tout juste avant de partir en vacances : « [t]u sais que c'est lui [monsieur Chanel] qui a permis; n'oublie pas de le remercier lorsqu'il rentrera » (*VL*, p. 22). De plus, une des directives données à Lili par son père établit clairement

que, dans cette représentation familiale, le père est l'unique pourvoyeur. En effet, la première fois que monsieur Chanel repart pour la ville, il explique à Lili qu'il doit aller travailler parce que c'est au père de pourvoir aux besoins de sa famille : « - [t]out se gagne dans la vie. Et c'est au père de gagner la vie de sa famille. Qui achèterait le pain, vos vêtements, si je ne travaillais pas? Je veux que tu comprennes bien ces choses, ma petite fille. C'est très important » (*VL*, p. 52-53). L'autorité du couple parental est donc divisée entre les sphères domestique – soit celle de la « ménagère » – et « extra-domestique » – soit celle du « pourvoyeur ». Cela dit, l'autorité paternelle prime l'autorité maternelle, puisque monsieur Chanel – alors qu'il s'apprête à retourner en ville – juge bon de renforcer l'autorité de sa femme auprès de leurs enfants : « écoutez bien maman surtout » (*VL*, p. 52). Madame Chanel possède donc une certaine autorité sur son mari au sein de la sphère domestique, mais monsieur Chanel demeure le principal détenteur de l'autorité.

Les relations parent-enfant

En plus de présenter des relations qui lient monsieur et madame Chanel à leur fille Lili, âgée de 7 ans, ou, comme nous le verrons, à leur fils Jacques, âgé de 3 ans, ce roman contient une relation d'autorité entre les enfants. À ce titre, cette oeuvre est unique en ce qu'elle est la seule de notre corpus dans laquelle tous les membres de la famille sont liés entre eux par des relations d'autorité explicites. C'est aussi l'unique

roman dans lequel les femmes sont plus présentes que les hommes[83]. Les interactions des parents avec Lili sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses qu'avec Jacques.

Dans ses relations avec ses enfants, monsieur Chanel use peu de son autorité. Il vise plutôt à accroître leurs connaissances sur le monde. Cette volonté touche toutefois des savoirs différents, monsieur Chanel privilégiant ceux qui relèvent de la culture avec sa fille, et ceux qui se rattachent à la nature avec son fils[84]. Puisqu'elles se rapportent – pour la plupart – à la culture, les connaissances transmises à Lili s'accompagnent souvent des valeurs qui leurs sont liées. Par exemple, lorsque monsieur Chanel lui explique le devoir paternel de pourvoir aux besoins de la famille – tel que mentionné plus haut – il lui communique une partie de sa vision de la répartition des tâches selon le genre. Il accorde également beaucoup d'importance à développer la fibre nationaliste de sa fille. Ces connaissances et valeurs sont transmises à la fin du roman, lorsque père et fille sont à Carillon parce que, selon monsieur Chanel, « [i]l est un pèlerinage que tout petit Canadien-français doit mettre dans ses projets, au nombre de ses rêves les plus chers : c'est le pèlerinage au Long-Sault » (*VL*, p. 174). Après avoir visité le musée et raconté l'histoire de Dollard Des Ormeaux à Lili, monsieur Chanel lui explique pourquoi il faut aimer son pays : « [i]l faut toujours aimer son pays mon enfant; parce que c'est le premier devoir d'un bon patriote. L'amour de sa Patrie, vois-tu, est le plus noble et le plus beau des sentiments » (*VL*, p. 194). Puis, en réponse à une question de Lili, il ajoute que, pour aimer son pays, « [i]l faut nécessairement le connaître et ensuite le servir » (*VL*, p. 195). De plus, discutant avec Lili, il met de l'avant les qualités qu'il valorise

---

83 En effet, tel que nous l'avons vu, la mère est plus présente que le père puisque ce dernier ne vient au chalet que les fins de semaine. De plus, Lili, personnage principal de ce récit, est bien plus présente que son petit frère.

84 Il est possible de supposer que cette division est due aux quatre ans qui séparent Lili de Jacques.

chez Dollard Des Ormeaux et ses frères d'armes : « leur vaillance et [...] leur grand courage » (*VL*, p. 198). Monsieur Chanel transmet aussi des connaissances pratiques à sa fille, notamment lorsque Lili cueille une baie inconnue à Carillon : « [c]e que tu prends pour des groseilles sont de petits fruits amers et pleins de poison. Il ne faut jamais goûter à ce que l'on ne connaît pas » (*VL*, p. 175). Il lui transmet donc une leçon potentiellement importante pour l'avenir.

Bien que monsieur Chanel passe beaucoup de temps à instruire Lili, il use aussi quelquefois de son autorité, privilégiant l'acte de diriger à celui de corriger. Il ne rabroue d'ailleurs Lili qu'à deux reprises. D'abord lorsque, devant aller à la pêche le lendemain, elle refuse de se coucher : « [t]out de même, c'est déjà assez tard, ma petite fille » (*VL*, p. 132). Puis, lors de la scène évoquée plus haut où Lili veut manger une baie inconnue : « je te le défends bien, ma petite fille. Cette fois-ci et toujours » (*VL*, p. 175). En revanche, cinq des interventions de monsieur Chanel ont pour but de diriger sa fille. Il s'assure notamment – avant de retourner à la ville pour la première fois – que Lili se comportera bien : « Lili, tu vas être sage durant mon absence? » (*VL*, p. 51). Dans la même veine, à Carillon, lorsque Lili ignore le sens d'un mot, son père lui explique comment remédier à ce problème : « tu n'as qu'à inscrire le mot sur ton carnet et le chercher au retour » (*VL*, p. 182). Deux des directives de ce genre ont aussi pour but de faire en sorte que Lili veille sur son frère. En effet, lorsque monsieur Chanel s'apprête à repartir à la ville pour la première fois, il commence par expliquer à Lili ce qu'implique le fait d'être l'ainée : « Lili, toi qui es la plus vieille il faut que tu sois prudente avec ton petit frère » (*VL*, p. 51). Puis, il réitère ses recommandations, renforçant au passage l'autorité de sa femme : « [q]uand vous serez au bord de l'eau, ne le laisse jamais seul,

Rapport-Gratuit.com

hein? Et écoutez bien maman surtout. Donc, je puis compter sur toi, ma Lili? » (*VL*, p. 52). Le fait que monsieur Chanel puisse, d'une part, déléguer une partie de son autorité à Lili et, d'autre part, renforcer celle de sa femme indique qu'il est la principale figure d'autorité au sein de sa famille.

Comme dans la relation père-fille, monsieur Chanel fait peu preuve d'autorité avec son fils. Il participe plutôt à accroître chez lui des connaissances ne relevant pas du domaine domestique, c'est-à-dire des connaissances sur la nature, tel que nous l'avons mentionné, mais aussi, à une occasion, sur la masculinité[85]. Cette « connaissance » est la seule qu'il transmette par un reproche. En effet, lorsque Jacques se met à pleurer en apprenant le départ prochain de son père pour la ville, monsieur Chanel le rabroue et l'instruit sur le comportement qu'on attend de lui : « [i]l ne faut pas pleurer mon Jacquot. Tu es un homme toi, et un homme, ça ne pleure pas » (*VL*, p. 52). La transmission de nombreuses connaissances sur la nature résulte, quant à elle, des réponses du père aux questions de Jacques, comme c'est le cas lorsque – se promenant sur la grève avec son père et Lili – Jacques est intrigué par le terme « crépuscule » : « [e]t pourquoi *sécruspule*? / - Crépuscule. Parce que c'est la fin du jour, l'heure où le soleil se retire après avoir réchauffé l'eau » (*VL*, p. 33). Dans la même veine, lorsque père et enfants visitent une ferme non loin du chalet, Monsieur Chanel explique comment les plantes se reproduisent et Jacques s'enquiert plus spécifiquement des melons : « [l]es *menons*? [...] / - Les melons? mon Jacquot. Eh bien, c'est simple; on n'a qu'à mettre en terre les graines que tu vois dans le melon lorsqu'on le tranche » (p. 50). Finalement, lorsque Lili et son père reviennent de la pêche, Jacques

---

85 Il est à noter que monsieur Chanel ne traite pas de féminité avec Lili, ni madame Chanel de masculinité avec Jacques.

s'approprie les trois poissons qu'ils ont pêchés et déplore qu'ils n'aient pas de noms, ce qui amène une leçon : « [p]apa, mes poissons n'ont pas de nom. / - Mais oui, mon Jacquôt ils ont un nom. Tu as deux truites et une barbotte. / Et le père apprend à l'enfant à distinguer les différents poissons » (p. 137). Ainsi, dans cette relation comme dans la relation père-fille, le père instruit plus qu'il ne corrige. Cela dit, il dirige tout de même Jacques à deux reprises. En effet, juste avant qu'il ne reparte pour la première fois à la ville, monsieur Chanel veut s'assurer que Jacques soit sage avec sa mère : « [t]u vas faire le bon garçon » (*VL*, p. 52). De plus, lorsque Lili et son père vont pêcher, ce dernier explique à Jacques qu'il doit rester au chalet : « son papa lui a fait comprendre qu'il était encore trop petit et que ce serait peut-être dangereux, vu qu'on n'aurait pas les loisirs de s'occuper de lui » (*VL*, p. 135). Ce faisant, bien que monsieur Chanel transmette surtout des connaissances à son fils, il n'hésite pas à faire preuve d'autorité lorsqu'il le juge nécessaire.

Au contraire de son mari, madame Chanel fait davantage preuve d'autorité que d'une volonté d'accroître les connaissances de ses enfants. C'est d'ailleurs par des remontrances qu'elle aborde la féminité avec sa fille. L'association culture/fille est donc également présente chez la mère, mais – au contraire de son mari – madame Chanel n'aborde pas la nature avec son fils. Les interactions mère-enfant s'opposent également aux interactions père-enfant en ce qu'elles concernent presque toujours les actions du quotidien. Ces particularités de l'autorité maternelle – c'est-à-dire l'abondance et, surtout, le caractère quotidien de ces interventions – sont particulièrement apparentes dans la relation mère-fille. Ainsi, il est indéniable que les interventions maternelles qui

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

visent à diriger Lili – « fais attention de ne pas te salir surtout » (*VL*, p. 24) et « range tes jouets » (*VL*, p. 91), par exemple – appartiennent au registre du quotidien domestique. Il en va de même pour les corrections, Lili ne commettant que des fautes banales nuisant à l'harmonie du quotidien domestique, notamment faire trop de bruit le matin du départ pour le chalet : « [n]e fais pas tant de bruit voyons, tu vas réveiller Jacques » (*VL*, p. 23). Dans la même veine, les remontrances qui concernent la *féminité*[86], ou à tout le moins la manière d'agir d'une fillette responsable, ne font pas exception à la règle et sont elles aussi ancrées dans le cadre de la sphère domestique. En effet, lorsque Lili se dispute avec ses amies par un jour de pluie, madame Chanel désapprouve son attitude : « [t]u devrais être plus douce ma petite fille. Je n'aime pas du tout cette manière que tu as prise de te disputer avec tes amies » (*VL*, p. 90). Autre exemple, plus tard cette même journée pluvieuse, lorsque Lili dit à son frère « *otoez* donc fatiguant... » (*VL*, p. 93), madame Chanel lui reproche son langage : « [e]t quel langage tout à coup? [...] Je t'ai dit cent fois, que même en vacances, il ne fallait pas négliger son vocabulaire » (*VL*, p. 94). Ainsi, qu'ils concernent la féminité ou non, tous ces exemples d'interventions par lesquelles la mère exerce son autorité ont pour contexte le quotidien domestique. Seules trois interactions ont pour but la transmission de valeurs générales. En effet, lorsqu'au début du récit Lili revient de l'école et confie à sa mère à quel point elle a hâte d'aller au chalet, la réponse de madame Chanel met de l'avant l'importance du mérite : « [à] condition que tu le mérites ma petite fille » (*VL*, p. 17). Par la suite, madame Chanel

---

86 Si nous affirmons que ces remontrances – somme toute banales – concernent la féminité, c'est qu'en littérature pour la jeunesse à cette époque, le « modèle féminin met [...] l'accent sur les vertus personnelles : la piété, la soumission et l'esprit de sacrifice; la délicatesse de sentiments, la bonté, l'égalité d'humeur et la simplicité; en somme, sur les humbles activités quotidiennes et sur le dévouement que rien ne rebute. » (Françoise Lepage, *Histoire de la littérature pour la jeunesse : Québec et francophonies du Canada*, Ottawa Ont., David, coll. « Voix savantes », 2011, p. 179.)

précise son propos en expliquant à Lili que l'école et le travail sont plus importants que les vacances :

> - Tu sais, ma petite fille, il y a quelque chose de plus important que les vacances.
> - Quoi donc, maman?
> - D'abord l'instruction, ma chérie. Et ensuite, le travail. [...] Il faudra t'en souvenir sans cesse. (*VL*, p. 19)

Finalement, lorsque Lili revient de la randonnée pédestre qu'elle a faite avec son père et décrit à sa mère le dénuement dans lequel vivait la famille qui leur a offert l'hospitalité pendant l'orage, madame Chanel indique à Lili que « [d]ans la vie, il faut toujours penser qu'il y en de moins fortunés que soi » (*VL*, p. 131). Ainsi, puisque seules ces trois interventions ont une portée morale dépassant la sphère domestique, le champ d'action de madame Chanel se limite presque exclusivement à cette sphère. Si on fait exception de ces trois interventions, la quasi-totalité des interventions de madame Chanel relève de l'autorité. De ce fait, madame Chanel semble être la figure d'autorité principale. D'autant plus qu'elle est seule à punir sa fille, ce qu'elle fait lorsque Lili est malade d'avoir mangé des cerises malgré l'interdiction maternelle : « [a]lors tu ne sortiras pas de la matinée » (*VL*, p. 96). Cependant, nous l'avons mentionné, monsieur Chanel – alors qu'il s'apprête à retourner en ville – juge bon de renforcer l'autorité de sa femme : « écoutez bien maman surtout » (*VL*, p. 52). L'autorité paternelle prime donc l'autorité maternelle.

Comme la relation mère-fille, la relation mère-fils ne sort pas du cadre de la sphère domestique. De fait, la première des deux interactions qui les lient concerne la propreté. Lorsque les enfants reviennent de la randonnée en forêt avec leur père, madame Chanel se soucie d'abord de nettoyer son fils : « [v]iens mon Jacquôt, maman va te débarbouiller... » (*VL*, p. 123). L'hygiène de Jacques est donc assumée par sa mère,

qui se charge également de lui apprendre comment régler un problème. En effet, lorsque la famille se prépare à partir du chalet, Jacques ayant perdu son petit bateau, va trouver sa mère qui le conseille : « [t]u l'as certainement oublié sur la grève [...] Demande à Lili de chercher avec toi » (*VL*, p. 170). L'exemple montre que madame Chanel possède une certaine autorité sur son fils. Cependant, il demeure difficile de déterminer qui de madame Chanel ou de son mari est la figure d'autorité principale pour Jacques.

Lili possède également une autorité sur son frère. Telle une seconde mère, elle en use surtout pour le diriger en ce qui concerne les petites choses du quotidien. Elle l'avertit de faire attention, lorsqu'elle accepte de lui prêter un cahier à colorier : « [d]échire-le pas surtout » (*VL*, p. 94). Elle intervient également pour le protéger lorsqu'elle le voit se pencher au bord de l'eau : « Jacques, viens *icitte*, maman ne veut pas que l'on se penche » (*VL*, p. 148). En règle générale, son frère lui obéit. Toutefois, à une occasion, Lili juge utile de menacer Jacques d'une punition. En effet, lorsque Jacques fait mine de se lever, la première fois qu'il va sur le lac avec Lili et le garçon du chalet voisin, sa sœur le met en garde : « [r]este assis Jacques, ou bien on te débarque » (*VL*, p. 47). Ainsi, la relation Lili-Jacques n'est pas sans rappeler la relation mère-fils, les interactions des deux relations étant limitées au quotidien domestique.

FIGURE 3

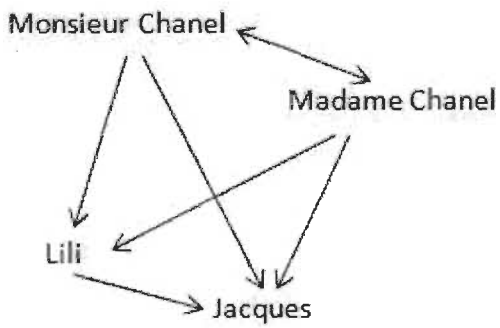

En somme, la dynamique des relations d'autorité de la famille Chanel, représentée dans le roman *Les vacances de Lili*, peut se résumer ainsi : la mère, bien

qu'elle ne soit pas tout à fait l'égale de son mari, ne lui est inférieure que de peu puisqu'elle possède une certaine autorité sur celui-ci et une pleine autorité sur ses enfants. Le père est donc la principale figure d'autorité, tel qu'illustré dans la Figure 3, puisqu'il a autorité sur tous et délègue à Lili une partie de son autorité sur Jacques. Ce dernier est le seul qui n'ait d'autorité sur personne.

2.2 SECONDE PÉRIODE

2.2.1 *Les prisonniers du zoo* : une autorité paternelle par défaut, mais non assumée

La famille représentée dans le premier roman de la seconde période, *Les prisonniers du zoo* de Denis Côté[87], paru en 1988, est composée de quatre membres : Hugo, sa conjointe Prune, et leurs deux enfants, Ozzie et Maxime. Alors que Maxime regarde *King Kong* et s'ennuie, son père fait irruption dans le salon pour lui lire une nouvelle relatant la disparition d'un zoologue de la ville. Maxime constate ensuite que plusieurs évènements étranges se rapportent au zoo. Voulant éclaircir ce mystère, il va voir son copain Pouce pour en faire son complice. Les garçons disent à leurs parents

---

87 Denis Côté, *Les prisonniers du zoo*, Montréal, La courte échelle, « roman jeunesse », 1988, 94 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *Pz* suivi du folio.

qu'ils couchent l'un chez l'autre et vont se cacher dans le zoo jusqu'à la fermeture. Ils découvrent que le zoologue disparu est séquestré dans un laboratoire secret par un gardien de zoo un peu fou et deux chimpanzés aux capacités cognitives accrues. Le lendemain, de retour à la maison, Hugo lui raconte qu'un gardien du zoo a libéré des animaux, mais qu'ils ont tous été capturés. Il accepte d'amener son fils au zoo et Maxime arrive à temps pour voir le gardien arrêté et le zoologue libéré. Lorsqu'il va voir les chimpanzés, il constate qu'ils ont perdu leur intelligence.

Le couple

Comme c'était le cas pour le couple des *Vacances de Lili*, le parent le plus présent dans le récit est celui associé à la sphère domestique. Cependant, dans ce cas-ci, ce parent est le père. Les femmes (mère et fille), quant à elles, sont à peine présentes dans l'histoire. Toutefois, au contraire des femmes représentées dans les deux premiers romans de la première période, *Le saut du gouffre* et *Jusqu'au bout*, leur absence n'est pas reliée à une quelconque « infériorité » féminine, mais plutôt au fait qu'elles sont actives en dehors de la maison.

Une des particularités de ce roman réside dans l'inversion, au sein du couple représenté, des rôles traditionnellement attribués à l'homme et à la femme[88]. En effet, au

---

88 Au sujet des rôles traditionnels de l'homme et de la femme, voir Valois, *op. cit.*, p. 46, 48.

début du roman, c'est le père qui épluche les carottes pour le souper[89], une tâche habituellement associée aux tâches ménagères, traditionnellement dévolues à la femme. De plus, Prune, la mère, est mécanicienne, travail qui a longtemps été considéré comme masculin. Enfin, non seulement Prune a un travail, mais elle parait être le seul pourvoyeur (tâche traditionnellement dévolue à l'homme), puisque Hugo est – selon la description qu'en fait Maxime (narrateur autodiégétique) – un écrivain, semble-t-il, en devenir :

> Chaque après-midi, il se met au travail. Il se promène dans la maison en réfléchissant. Il prend des notes, tape des phrases sur sa machine, s'exclame, saute en l'air parce qu'il est content. Et chaque soir, il finit par faire des boulettes avec les pages écrites durant la journée, puis il les balance à la poubelle. C'est toujours à recommencer et il ne se décourage jamais. (*Pz*, p. 9)

Si Hugo écrit tous les après-midis et jette son travail chaque soir, il ne doit pas tirer de revenu de cette activité. De plus, il ne lui reste que l'avant-midi pour occuper un emploi rémunéré, ce qui veut dire qu'il est très improbable qu'il soit un pourvoyeur aussi important que Prune. Cela dit, l'inversion des rôles traditionnels n'est pas totale, puisque la mère – au contraire des pères de la première période – n'est ni chef ni porte-parole de la famille. L'absence d'interaction relevant de l'autorité au sein du couple indique plutôt une égalité des deux parents. De fait, ils constituent une seule instance d'autorité parentale, tel que le laisse entendre Maxime lorsqu'il manigance pour aller passer la nuit au zoo: « [i]l me restait à annoncer à <u>mes parents</u> que je passerais la nuit chez Pouce » (*Pz*, p. 43-44, nous soulignons). Cependant, tel que nous le verrons, Prune n'est pratiquement pas liée à ses enfants, ce qui fait en sorte qu'Hugo est le principal

---

89 « Il avait fini de s'éplucher le cerveau encore une fois et maintenant il allait éplucher des carottes » (*Pz*, p. 12). Il est intéressant de noter que le déplacement sémantique instaure une comparaison entre les deux actes et laisse entrevoir le fait que les tâches ménagères, elles, ne nécessitent pas l'usage du cerveau. Ainsi, les tâches ménagères ne sont pas davantage valorisées parce qu'elles sont associées au père.

dépositaire de l'autorité au sein de cette famille.

Les relations parent-enfant

Alors que Prune est liée, mais à peine, au reste de sa famille, Ozzie, âgée de dix-sept ans, ne l'est pas du tout[90]. Les relations parent-enfant ne concernent donc que celles entre Maxime, âgé de douze ans, et ses parents. Qui plus est, l'absence d'interaction directe entre la mère et le fils fait en sorte que, bien que le roman ne tourne pas autour de la relation père-fils, celle-ci est de loin la plus présente.

Puisqu'une seule interaction indirecte lie Prune et son fils, il est difficile de juger de l'autorité maternelle. La mère de Maxime, nous l'avons vu, n'apparait en position d'autorité qu'associée à son conjoint, lorsque Maxime réfère à « mes parents ». Nous pouvons donc affirmer que Prune, sans être une figure d'autorité à part entière, fait tout de même partie de l'autorité parentale, mais sans plus.

Cette absence de Prune fait en sorte qu'Hugo est, par défaut, la figure d'autorité principale auprès de son fils, rôle avec lequel il n'est pas tout à fait à l'aise. C'est du moins ce que laisse entendre la forme interrogative utilisée par Hugo lorsqu'il donne des ordres/directives à Maxime. Par exemple, même s'il désire connaître la vérité à propos de la nuit que Maxime a prétendument passée chez Pouce, il laisse un choix à son fils lorsqu'il lui demande : « [t]u me diras la vérité seulement quand tu en auras envie, ça

---

90 La quasi-absence d'Ozzie est d'ailleurs justifiée par son âge et son appartenance à un groupe de musique, ce qui semble lui conférer une grande autonomie : elle est souvent en tournée et passe en coup de vent.

va? » (*Pz*, p. 88). Ainsi, bien que le père de Maxime se doute que son fils ne lui a pas tout dit, il ne le sermonne ni ne le punit. Il est possible d'en déduire qu'Hugo veut contrôler sans contraindre. Cette impression est renforcée par le fait qu'Hugo n'exige pas que Maxime demande une permission lorsqu'il veut quelque chose. En effet, la première permission que le garçon désire, il l'obtient en donnant un ordre à son père. Lorsqu'il apprend par Hugo que des animaux se sont brièvement échappés du zoo, Maxime s'écrie : « [i]l faut y aller, papa! » (*Pz*, p. 89). Ordre auquel Hugo acquiesce : « [il] a fini par dire : - Il faudrait passer au garage de Prune. C'est elle qui a l'auto » (*Pz*, p. 89). Toutefois, il n'obéit pas aveuglément, puisque cet « [il] a fini » indique qu'Hugo a réfléchi avant de répondre. Mais il n'en demeure pas moins que Maxime obtient ainsi une permission sans la demander et que son père n'en fait pas de cas. De même, lorsque Maxime ment à ses parents afin de passer la nuit au zoo pour découvrir ce qui s'y passe, il n'utilise pas le terme « demander », mais bien « annoncer »[91]. Il ne fait donc qu'informer ses parents de sa décision. Ainsi, Maxime jouit d'une assez grande autonomie.

FIGURE 4

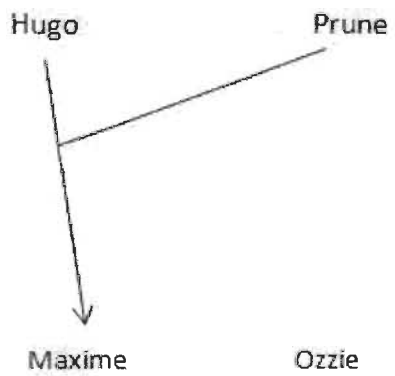

En somme, la dynamique des relations d'autorité au sein de la famille de Maxime, représentée dans le roman *Les prisonniers du zoo*, peut être résumée ainsi : bien que les parents soient des égaux, c'est Hugo qui porte la parole de l'autorité

[91] « Il me restait à annoncer à mes parents que je passerais la nuit chez Pouce » (Pz, p. 43-44, nous soulignons).

Rapport-Gratuit.com

parentale, Prune n'étant liée directement à ses enfants par aucune UCR de l'autorité, tel qu'illustré dans la Figure 4. Seule la sœur de Maxime, Ozzie, n'est liée d'aucune façon aux autres membres de la famille.

2.2.2 Alexis, en vacances forcées : une autorité disputée

La famille représentée dans le roman *Alexis, en vacances forcées* d'Yvon Brochu[92], paru en 1990, est la seule qui soit composée de cinq membres : Henri, sa conjointe Charlotte, et leurs trois enfants, Martin, Christian et Alexis. Alors qu'Alexis marche vers son premier emploi d'été, il se remémore comment son père l'a obligé à trouver cet emploi alors que le garçon désirait passer son été à écrire son troisième roman. Ce souvenir de l'intransigeance paternelle en appelle un autre. Deux étés auparavant, Alexis est contraint d'accompagner ses parents pour un voyage à Tadoussac. Tout au long du trajet, ceux-ci se disputent sporadiquement. Alexis, quant à lui, rencontre une jolie Américaine et en tombe amoureux. Lors d'une croisière d'observation des baleines, Henri explique à Alexis qu'il lui fera un clin d'œil lorsqu'il voudra de « l'intimité » avec Charlotte. Le lendemain matin, son père lui ayant fait un clin d'œil, Alexis va attendre dans le hall de l'hôtel et voit son Américaine faire les yeux

---

92 Yvon Brochu, *Alexis, en vacances forcées*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 1990, 141 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *Av* suivi du folio.

doux à un autre jeune homme. Un employé l'ayant averti d'une urgence, Alexis retourne à la chambre, surprend ses parents en train de faire l'amour et subit encore les remontrances de son père. Alors qu'il en est là dans son souvenir de l'attitude paternelle, il arrive à son emploi. La journée se déroule de façon agréable, mais, lorsqu'il revient chez lui, Alexis se fait taquiner par ses frères et son père. Il s'apprête à s'emporter lorsque sa mère l'envoie réfléchir dans sa chambre où l'attend un ordinateur, cadeau de son père pour l'écriture de son prochain roman.

Le couple

La relation conjugale représentée dans ce roman est conflictuelle. Les parents « luttent » pour l'autorité. Ce couple est d'ailleurs le seul à s'affronter aussi ouvertement, et ce, à forces presque égales.

En effet, la mère ne reconnait que partiellement l'autorité du père et ce dernier le lui rend bien, ce que donne à voir, notamment, le souvenir du voyage en voiture tel que narré par Alexis dans l'analepse qui constitue la majeure partie du roman. La lutte conjugale s'engage alors qu'Henri conduit dans les montagnes et que survient le brouillard :

> - HENRI? MAUDIT! RALENTIS! [...]
> - Qu'est-ce qu'il y a Charlotte?
> - RALENTIS! ON VOIT RIEN!
> - ... Voyons, Charlotte... » (*Av*, p. 31).

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Charlotte « gagne » ce premier « round » puisque Henri lui laisse le volant, mais la lutte conjugale se poursuit, relancée par Henri qui s'écrie : « BÂTARD! CHARLOTTE, REGARDE EN AVANT, ON VA TOMBER DANS LE FLEUVE! » (*Av*, p. 36). Les cris d'Henri ont toutefois peu d'effet sur Charlotte puisqu'Alexis (narrateur autodiégétique) indique que « [c]omme d'habitude, maman laisse papa à ses angoisses de mâle en voie d'extinction, comme elle dit souvent pour le taquiner, et elle continue d'admirer le paysage » (*Av*, p. 36). Ainsi, Henri ne reconnait l'autorité de Charlotte qu'après qu'elle a insisté, mais celle-ci ne reconnait tout simplement pas l'autorité de ce dernier. D'ailleurs, elle n'hésite pas à rabrouer vivement Henri lorsqu'il provoque presque une altercation dans un kiosque d'information touristique :

> - Pardon, monsieur, pourriez-vous discuter des caribous un peu plus loin? suggère un gros homme qui attend depuis plusieurs minutes en file indienne. [...]
> - ***Toué, baquet...***
> - HENRI, DANS LA PONY! » (*Av*, p. 41).

Puisqu'elle ne se gêne pas pour crier un ordre à Henri en public, Charlotte « domine » son conjoint. Cependant, nous l'avons vu, cette autorité ne vient pas sans effort puisque Charlotte doit insister si elle veut être écoutée. C'est ce qu'elle fait lorsqu'elle veut qu'Henri – qui tente avec difficulté de faire rentrer tous les bagages dans le coffre – se calme. En effet, elle commence par le conseiller : « Henri, on peut en placer sur le siège, en arrière, avec Alexis » (*Av*, p. 14). Puisqu'il ne l'écoute pas, elle insiste et crie : « HENRI! ÇA VA FAIRE, LES ENFANTILLAGES!!! » (*Av*, p. 14). L'autorité de Charlotte n'est donc pas reconnue d'emblée par Henri, qui tente lui aussi d'imposer son autorité à sa conjointe. C'est d'ailleurs sans consulter sa femme que – passant devant la fromagerie de Saint-Fidèle – il décrète : « ON ARRÊTE ICITTE! » (*Av*, p. 42). Ainsi,

les parents d'Alexis ne réussissent à se faire obéir l'un de l'autre qu'en insistant et/ou en criant, mais Henri ne réussit pas toujours à imposer son autorité à sa conjointe. En revanche, il fait davantage preuve d'autorité parentale, puisqu'au contraire de Charlotte, il a autorité sur tous ses enfants. Ainsi, bien qu'au sein du couple Charlotte soit une figure d'autorité légèrement plus importante que son conjoint, au sein de la famille, l'autorité dominante est détenue par Henri.

Les relations parent-enfant

Les relations parent-enfant lient Charlotte à son fils Alexis, âgé de 16 ans, et Henri à tous ses fils, soit Alexis, Martin et Christian. Cela dit, les deux frères ainés d'Alexis sont fort peu présents[93]. Bien que les relations mère-Alexis et père-Alexis soient aussi importantes l'une que l'autre dans le récit, elles ont beaucoup de points communs avec celles de la famille Marchand, du roman *Jusqu'au bout.* En effet, la relation mère-fils repose davantage sur la complicité que sur l'autorité et la relation père-fils semble être unidirectionnelle, le père imposant son autorité sans être à l'écoute de son fils.

La relation entre Henri et Alexis rappelle d'autant plus la relation père-fils de la famille Marchand qu'Henri dévalorise la « vocation » de son fils (écrivain), qu'il ne considère pas comme un vrai emploi. En effet, c'est ce que laissent entendre ses propos, tels que relatés au début du récit par Alexis. L'adolescent ayant exprimé son désir

---

93 La relative absence de Martin et Christian est justifiée du fait que la majorité du roman est constituée d'une analepse dans laquelle ils ne sont pas présents.

d'occuper son été à écrire un autre roman, son père lui répond : « Alexis, c'est pas parce que tu as écrit deux livres que tu dois te prendre pour le nombril du monde. TU DOIS TRAVAILLER COMME TOUT LE MONDE! » (*Av*, p. 8). La réaction du père est démesurée, et ce d'autant qu'il crie. Cette forme « criée » des ordres rend tangible l'autorité d'Henri autrement peu manifeste. En effet, bien qu'Henri ne corrige son fils que quatre fois, il crie à trois reprises. Deux de ces ordres criés le sont lorsqu'Henri installe les bagages dans l'auto, avant de partir en vacances. Premièrement, trouvant que son fils ne lui amène pas les bagages assez rapidement, il lui crie : « GROUILLE, ALEXIS! GROUILLE! » (*Av*, p. 18). Secondement, trouvant Alexis agaçant parce qu'il lui dit de mettre des bagages sur le siège arrière, Henri s'exclame : « ALEXIS, SACRE-MOI PATIENCE! » (*Av*, p. 20). Cette habitude du cri est si bien ancrée en lui qu'il peine à se retenir en public, notamment au restaurant à Tadoussac : « ALEX... mon père regarde autour de lui. Alexis, lâche le pain! » (*Av*, p. 56). Ainsi, bien que les démonstrations d'autorité d'Henri soient peu fréquentes, elles sont excessives. Ses démonstrations de joie le sont également, puisqu' il crie – lors de la croisière d'observation de baleines – lorsqu'il veut qu'Alexis partage son émerveillement : « QU'OSSÉ QU'TU FAIS LÀ? VITE! VIENS VOIR LES BALOUGAS [*sic*] ! » (*Av*, p. 74). Henri ne fait donc pas qu'imposer son autorité, il s'impose lui-même aux autres. En fait, le seul moment où Henri ne commande ni ne crie survient lorsque – désirant avoir des moments d'intimité avec Charlotte pour faire l'amour – il tente de convaincre Alexis d'adhérer au « système » qu'il a imaginé : « [a]lors, Alexis, si je te lance un clin d'œil, tu sauras à quoi t'en tenir. D'accord? » (*Av*, p. 72). Puisque c'est la seule occurrence d'un ordre ou d'une directive donnée sous forme de question par le

père, cette forme interrogative témoigne du malaise qu'il ressent de donner à son fils une directive liée à sa vie sexuelle. D'autant plus qu'Henri n'est pas vraiment à l'écoute des autres en temps normal. Ce manque d'écoute se trouve parfaitement illustré lorsque, sur la route vers Tadoussac, Alexis demande s'il est possible d'arrêter la voiture pour qu'il puisse aller chercher son walkman :

> - Alexis, tu ne vas pas nous faire le coup du *walkman*?
> - Henri, faut comprendre Alexis : ta musique, comme la mienne, c'est pas très, très intéressant pour lui.
> - Bon : OK! [...]
> Mon père enlève **sa** cassette. Je n'en crois pas mes yeux. Il ne va pas me donner mon baladeur, mais il va faire jouer **ma** musique. [...] Juste avant que la main de ma mère n'atteigne la radio-cassettes, oh! horreur! la voix du grand scout qu'était jadis mon père résonne dans l'auto. (*Av*, p. 26-27-28)

Henri parait d'abord réceptif à la demande d'Alexis, mais n'y répond pas vraiment. Cela dit, cette impression de « fermeture » du père se trouve nuancée à la fin du récit, lorsqu'Alexis trouve un ordinateur dans sa chambre, cadeau de son père : « Alexis, tu vas pouvoir travailler COMME TOUS LES ÉCRIVAINS : sur un ordi » (*Av*, p. 140). Henri ne veut donc pas décourager son fils de se faire écrivain, tel que le laissait supposer sa réaction au début du récit, puisque la récompense qu'Alexis reçoit pour cette première journée de travail facilitera l'écriture de son prochain roman. Ainsi, bien qu'Henri s'impose et semble ne rien entendre, il est plus à l'écoute qu'il n'y parait à première vue.

La dynamique d'autorité au sein des relations père-fils qu'Henri entretient avec ses deux autres fils est difficile à cerner du fait qu'une seule interaction les lie. Lorsqu'Henri annonce le voyage en Gaspésie, toute sa famille baisse les yeux, ce qui fait en sorte qu'Henri crie : « BEN QUOI! DITES QUELQUE CHOSE, TOUJOURS ! » (*Av*, p. 16). Les deux grands frères d'Alexis obéissent aussitôt :

« Martin, mon frère aîné, avait finalement brisé la soupe : - Écoute, papa, j'peux pas partir [...] - Moi non plus, papa, je peux pas! proféra Christian, mon autre frère, vite sur ses patins. » (*Av*, p. 16). Il semble donc qu'Henri ait autorité sur tous ses fils, mais il est difficile de le confirmer.

Au contraire de la relation père-Alexis, la relation mère-Alexis repose davantage sur la complicité que sur l'autorité de la mère. Cette dernière fait d'ailleurs bien peu sentir son autorité puisque, lorsqu'Alexis s'apprête à partir pour sa première journée de travail, il désobéit à l'ordre donné par sa mère : « [m]ets ton imper! » (*Av*, p. 10). Charlotte revient donc à la charge, mais elle n'a pas le temps de terminer sa phrase que son fils est déjà parti : « Alexis, apporte au moins un parapl... » (*Av*, p. 10). Ainsi, comme avec son conjoint, elle doit insister et ne parvient pas toujours à imposer son autorité à son fils. Ses autres interventions suggèrent plutôt qu'elle privilégie l'écoute comme approche parentale. En effet, à deux reprises, elle perçoit ce qu'il ne dit pas et le conseille. Premièrement, lorsqu'Alexis rencontre la jeune Américaine pour la première fois, Charlotte l'avertit : « [a]ttention aux amours de vacances! » (*Av*, p. 53). Secondement, lorsqu'Alexis se fait taquiner par son père et ses frères en revenant de sa première journée de travail, Charlotte perçoit qu'il va se fâcher et conseille : « [p]lutôt que de dire des choses que tu regretterais, va donc réfléchir un peu dans ta chambre! » (*Av*, p. 139). Puisqu'Alexis obéit et suit le conseil de sa mère, elle n'est donc pas

FIGURE 5

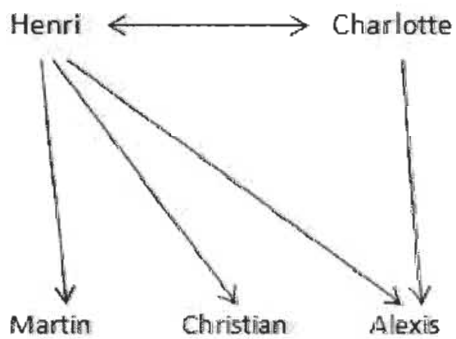

totalement dépourvue d'autorité. Cependant, puisque Charlotte mise davantage sur l'écoute, Henri demeure la principale figure d'autorité.

En somme, la dynamique des relations d'autorité de la famille d'Alexis, représentée dans le roman *Alexis, en vacances forcées*, peut se résumer de cette façon : Henri et Charlotte tentent de s'imposer leur autorité l'un à l'autre et ont tous deux autorité sur Alexis, tel qu'illustré dans la Figure 5. Cependant, seul Henri est lié à Martin et Christian.

2.2.3 Edgar le voyant : une autorité parentale surtout paternelle

La famille représentée dans le roman *Edgar le voyant* de Gilles Gauthier[94], paru en 1994, est composée de quatre membres : Raymond Campeau, sa conjointe Lucille, et leurs deux enfants, Edgar et Émilie. Le récit s'ouvre alors qu'Edgar souffre de l'« affreux mal bleu », soit une peine d'amour. Un soir, il voit une drôle d'image dans les yeux de sa chatte et se met à s'intéresser aux « sciences occultes ». Après avoir essayé la chiromancie, il se tourne vers la cartomancie. Pendant qu'il procède à un encensement rituel, son père – qui revient du travail – l'interroge et lui reproche de perdre son temps avec ces « folies ». Une fois Raymond parti, Lucille vient confier à son

---

94 Gilles Gauthier, *Edgar le voyant*, Montréal, La courte échelle, « roman jeunesse », 1994, 91 p. Dorénavant, les références à cette œuvre seront indiquées dans le texte par le sigle *Ev* suivi du folio.

fils la raison pour laquelle son conjoint n'apprécie pas la divination : la grand-mère paternelle d'Edgar, cartomancienne, avait prédit un malheur peu avant la mort de son mari. Lucille conseille donc à son fils d'être raisonnable, mais il lit l'avenir de sa sœur et la fillette, éblouie, va tout raconter à leurs parents. Puisque Raymond veut éviter qu'Émilie ne croie à ces « sornettes », il contraint Edgar à le tirer aux cartes devant toute la famille. Malheureusement, les choses ne se déroulent pas comme Raymond l'espérait. Après avoir ridiculisé les « connaissances » de son fils, son attitude change lorsqu'Edgar « voit » dans les cartes un changement important. En blaguant de façon peu convaincante, Raymond apprend alors à sa famille qu'il a rendez-vous chez le médecin le lendemain. Peu après, Edgar apprend que son père a le cancer. Pendant sa rémission, Raymond lit un livre sur la cartomancie. Le récit se clôt sur le père qui, ayant convoqué sa conjointe et ses enfants sous prétexte de lire leur avenir, leur dit à quel point il les aime, qu'il travaillera moins et tâchera d'être plus souvent « dans la lune ».

Le couple

La relation de couple représentée dans ce roman n'est pas sans rappeler celle du roman précédent. En effet, bien que la relation conjugale de Lucille et de Raymond ne soit pas aussi ouvertement conflictuelle que celle d'Henri et de Charlotte, elle présente une « friction » en ce qui a trait à l'autorité.

Au contraire de Charlotte, Lucille ne possède qu'une autorité limitée sur son conjoint. Cette relative incapacité à se faire obéir se donne à voir, notamment, lorsque

Raymond veut forcer son fils à lire son avenir en guise de punition[95] et que Lucille tente de défendre Edgar. Devant l'entêtement de Raymond, elle abdique : « [v]oyant que Raymond ne lâcherait pas prise, Lucille a finalement cédé » (*Ev*, p. 59). Ce passage porte à croire que Lucille n'a aucune autorité – ce d'autant que, suite à cette capitulation, Raymond se moque d'elle : « [t]u vois, Edgar. Même ta mère devient raisonnable. » (*Ev*, p. 60) – mais elle obtient tout de même l'obéissance de son conjoint. C'est le cas plus tard, lors de ce même tirage, lorsqu'elle lui reproche d'évoquer son rendez-vous chez le médecin – duquel les enfants ignoraient tout – après qu'Edgar ait tourné la carte sans nom (la mort):

> [-]Ça soulage d'avoir un voyant dans la maison. Surtout quand on est à la veille, comme ton vieux père, d'aller montrer sa carcasse au docteur Brisebois pour l'examen annuel. […]
>
> - Arrête donc de dire des folies, Raymond. Tu vas finir pas faire peur aux enfants avec tes farces plates.
>
> Mais la peur était déjà là.
>
> Dans la figure pâle de ma mère. Dans les yeux fixes d'Émilie, rivés à l'image du squelette. Et dans les faux rires de Raymond… (*Ev*, p. 67)

Si le père se contente de rire, c'est qu'il obéit à sa conjointe et qu'il « arrête […] de dire des folies ». En retour, Lucille reconnait l'autorité de son conjoint et y obéit, quoiqu'avec réticence. En effet, lorsqu'à la fin du récit Raymond convoque les membres de sa famille pour lire leur avenir, Lucille est présente, mais émet une réserve : « [t]u ne penses pas qu'on ferait mieux de laisser ce petit jeu-là tranquille, Raymond » (*Ev*, p. 87).

Si Lucille n'obéit pas aveuglément à son conjoint et qu'elle n'est pas dépourvue d'autorité sur lui, ce dernier s'avère tout de même le principal détenteur de l'autorité

---

95 Cette action est présentée comme une punition tant dans le discours du père (« Je veux qu'Émilie voie les vrais pouvoirs de son grand frère. Je n'aime pas qu'un garçon de treize ans s'amuse à mettre des idées folles dans la tête d'une enfant qui ne peut pas faire la part des choses. » [*Ev*, p. 58]) que dans celui du fils (« [i]l est bien évident que Raymond vise à me faire la leçon. Il veut me ramener les pieds sur terre et me mettre sous le nez le caractère futile de mes prétentions » [*Ev*, p. 54]).

Rapport-gratuit.com

conjugale. C'est d'ailleurs lui qui porte leur parole commune quand vient le temps d'annoncer à Edgar que Raymond a le cancer : « [v]iens, Edgar. Maman et moi, on a quelque chose d'important à te dire » (*Ev*, p. 70, nous soulignons). De plus, notons que les parents ont tous les deux autorité sur leur fils, mais que le père use davantage de la sienne.

Les relations parent-enfant

Tel que l'importance et la quantité des interventions père-mère qui concernent Edgar le laissent entendre, les relations parent-enfant lient surtout Raymond et Lucille à leur fils Edgar, âgé de 13 ans. Émilie, âgée de 5 ans, est très peu présente et elle n'est liée qu'à son père. Semblablement à celles d'*Alexis, en vacances forcées*, les relations parent-enfant représentées dans *Edgar le voyant* ont plusieurs points communs avec celles de la famille Marchand, du roman *Jusqu'au bout*. Ici encore, la relation mère-fils en est une de complicité et d'écoute et la relation père-fils contient deux des trois phases que comprenait la relation père-fils représentée dans *Jusqu'au bout* : celle du déséquilibre et celle de l'acceptation.

La relation père-fils, tel que mentionné, se transforme, passant de l'antagonisme à la compréhension : avant son cancer, le père désapprouve les intérêts de son fils, mais à la fin du récit, il les accepte et s'y intéresse lui-même. Dans la première phase, celle de l'antagonisme, la plupart des interventions de Raymond visent à corriger Edgar. Tel est le cas, lorsque Raymond gronde Edgar qui – s'intéressant à la lecture des lignes de la

main – tente de déchiffrer celles de son père pendant un souper : « [t]u devrais revenir sur terre de temps en temps. Ton spaghetti est déjà gelé » (*Ev*, p. 27). Dans la même veine, lorsque Raymond surprend Edgar en train d'encenser son jeu de tarot, il lui reproche son manque de pragmatisme : « [a]u lieu de perdre ton temps à des exercices de divination, tu ferais mieux de bûcher un peu plus tes exercices de français. Comme ça, tu pratiquerais moins l'art de la devinette quand tu écris! » (*Ev*, p. 39). De plus, il désapprouve le fait qu'Edgar se serve de la cartomancie pour « mystifier » sa sœur et insiste pour lui donner une leçon : « [j]e veux qu'Émilie voie les vrais pouvoirs de son grand frère. Je n'aime pas qu'un garçon de treize ans s'amuse à mettre des idées folles dans la tête d'une enfant qui ne peut pas faire la part des choses. » (*Ev*, p. 58). Ainsi, avant son cancer, Raymond tente d'imposer sa vision des choses à son fils et condamne ce qui passionne ce dernier. Au contraire, dans la seconde phase – celle de l'acceptation – soit après l'opération de Raymond, ce dernier change de point de vue concernant le fait d'être « dans la lune ». C'est ce qu'il explique lorsqu'il lit à sa façon l'avenir de sa famille : « [p]endant que j'étais à l'hôpital, j'ai passé beaucoup de temps "dans la lune", comme toi, Edgar. Et figure-toi que j'ai découvert que tu avais souvent raison. Pour savoir ce qui nous tient à coeur, il faut voir quels sont nos grands rêves » (*Ev*, p. 89). Cette « révélation » qu'a le père change complètement la relation, mais comme le roman se clôt sur cette scène, celle-ci n'a que peu d'effet dans l'histoire. Dans la majeure partie du roman, Raymond rejette systématiquement ce qui est valorisé par Edgar.

En comparaison à la relation père-fils, la relation père-fille est à peine présente et il est ardu de statuer réellement sur celle-ci. Émilie n'est liée à son père que par les deux ordres qu'il donne à tous les membres de sa famille lorsqu'il les convoque afin de lire

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

leur avenir[96]. Émilie n'est donc qu'un membre de la famille et l'autorité dont fait preuve son père à son égard est en fait l'autorité dont il fait preuve avec toute la famille.

Tout comme celle du roman précédent, la relation mère-fils représentée dans *Edgar le voyant* repose sur la complicité, Lucille privilégiant l'écoute et les recommandations. En effet, elle conseille son fils, par exemple quant à la façon d'agir après que Raymond l'ait surpris encensant son jeu de tarot : « [e]lle m'a seulement demandé d'être raisonnable et de ne pas devenir trop voyant quand Raymond serait dans les parages » (*Ev*, p. 45). De plus, elle lui confie, en secret, la raison pour laquelle Raymond n'aime pas la cartomancie. Si Lucille est plus complice que figure d'autorité, il lui arrive parfois de diriger Edgar, notamment lorsque – ayant tenté en vain de le défendre contre Raymond qui veut obliger son fils à le « tirer aux cartes » – elle s'exclame : « [d]is-lui donc son avenir, s'il y tient tant! » (*Ev*, p. 59). Lucille manifeste également son autorité lorsque – Edgar venant d'apprendre que Raymond a le cancer – elle lui délègue une partie de la sienne : « [j]e compte sur toi pour me donner un coup de main pendant que ton père sera à l'hôpital. Émilie et moi, on aura bien besoin d'aide » (*Ev*, p. 73). Ce faisant, bien que la relation mère-fils soit surtout caractérisée par la complicité, Lucille est tout de même une figure d'autorité importante.

FIGURE 6

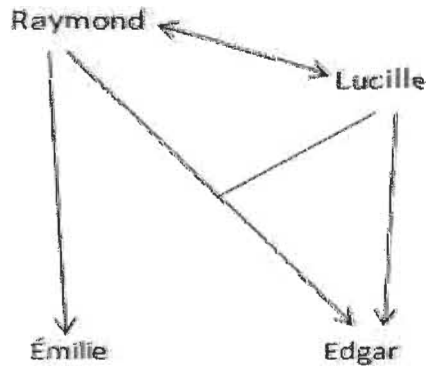

96 « Lucille et Émilie ont aussi été convoquées » (*Ev*, p. 87) et « Assoyez-vous, tout le monde, et écoutez bien ce que le Grand Raymond va vous révéler » (Ev, p. 87, nous soulignons).

En somme, la dynamique des relations d'autorité au sein de la famille d'Edgar, représentée dans le roman *Edgar le voyant*, peut être résumée ainsi : Raymond a autorité sur sa femme et sur ses enfants et porte parfois la parole de l'autorité parentale. Toutefois, Lucille a aussi autorité sur Edgar et, de façon intermittente, sur Raymond, ce qui confère à celle-ci un statut très près de celui de son conjoint, tel qu'illustré dans la Figure 6. Lucille et sa fille ne sont liées par aucune UCR de l'autorité.

Ayant ainsi analysé les dynamiques d'autorité au sein des représentations de familles de chacun des six romans, il est dès lors possible de faire ressortir les points communs des structures d'autorité pour chacune des périodes, afin de les comparer et d'en tirer des constats.

CHAPITRE 3

DÉMOCRATISATION ET SPÉCULARISATION

Comme la société elle-même, la littérature québécoise de la période allant de 1923 à 1948 n'est pas vraiment la même que celle allant de 1970 à 1999[97]. Puisque la production littéraire pour la jeunesse n'est pas demeurée pendant vingt-deux ans sous une cloche de verre, il est possible de postuler qu'elle a changé elle aussi, et que ces changements ont affecté les représentations des structures d'autorité familiale. Mais jusqu'à quel point et comment ? C'est ce que nous tenterons ici de voir. Pour ce faire, nous soulignerons d'abord les similitudes et différences entre les trois romans de la première période. Nous procèderons ensuite de la même façon pour la seconde période, avant de comparer les caractéristiques des dynamiques d'autorité dominantes des deux époques et leurs éléments atypiques.

---

97 Il est rare qu'une société, ou qu'une littérature, reste en tout point la même pendant plus de vingt-deux ans.

3.1. Première période (1923-1948)

Bien que nous cherchions à cerner les changements dans les représentations des structures d'autorité familiale des deux périodes, force est de constater qu'il y en a au sein même de la première. Ces changements s'illustrent tant dans les représentations des relations entre parents – qui se modifient à mesure que se démocratise la répartition de l'autorité au sein du couple – que dans celles des relations parent-enfant – affectées par une relative spécularisation de la représentation de l'enfant, c'est-à-dire par le passage d'une représentation modèle de l'enfant à une représentation qui ne soit ni modèle ni contre-modèle[98].

Les répercussions de la démocratisation de la répartition de l'autorité parentale sur les relations conjugales sont tout de même modérées puisque ce parcours vers l'équilibre des pouvoirs s'effectue progressivement. Les mères ne deviennent donc pas – du jour au lendemain – égales à leurs maris, mais elles accèdent à une certaine autorité. En effet, il y a gradation, depuis l'absence d'autorité féminine (Madame Josselin [*Sg*]) à une autorité maternelle limitée (Madame Marchand [*Jb*]), puis de cette dernière à une pleine autorité maternelle de même qu'une autorité conjugale féminine limitée (Madame Chanel [*VL*]). Cette progression de l'autorité féminine ne trouve pas tout à fait d'écho dans les représentations de fillettes, car si Jeannine (*Sg*) est dépourvue d'autorité, Marie (*Jb*), elle, n'est qu'à peine mentionnée. Seule Lili (*VL*) a autorité sur son frère. Cette autorité qu'a Lili ne l'empêche pas d'être – comme sa mère – confinée à la sphère

---

98 Lorsque nous évoquons le terme « contre-modèle » pour faire référence à l'attitude de l'enfant représenté, il faut comprendre ce terme en opposition à « modèle ». C'est donc dire que si une attitude « modèle » est celle d'un enfant parfaitement obéissant, l'attitude « contre-modèle » peut-être vue comme celle d'un enfant parfaitement désobéissant.

domestique, et ce, de manière encore plus explicite que mesdames Josselin et Marchand et leurs filles ne le sont. Cette « infériorité », que dénote leur confinement à une seule sphère, est le seul point véritablement commun de toutes ces représentations féminines.

En contrepartie de cette « ascension féminine », l'autorité des pères va légèrement décroissant, puisqu'elle cesse – dès le deuxième roman – d'être monopolistique. Toutefois, l'autorité demeure surtout masculine, et ce, même dans la représentation la plus « moderne » de la famille, c'est-à-dire celle de la famille Chanel. Il est cependant possible d'affirmer que la majorité des pères de cette période font peu sentir leur autorité, puisque seul monsieur Marchand en use abondamment.

Parallèlement à cette relative démocratisation de l'autorité au sein du couple s'opère également un changement dans la représentation de l'enfant, puisque les comportements modèles font tranquillement place à des comportements plus « ordinaires », c'est-à-dire ni exemplaires ni insubordonnés[99]. En effet, d'abord parfaitement obéissant, l'enfant-personnage devient « plutôt sage ». Les désobéissances demeurent donc relativement rares; et elles entrainent généralement une punition appropriée. Suivant l'importance des fautes commises, la punition est exceptionnelle lorsqu'elle sanctionne une désobéissance persistante – pour punir son fils qui s'entête à ne pas abandonner sa vocation, monsieur Marchand (*Jb*) envoie Paul en « exil » à Québec – et elle est modérée lorsque la désobéissance est ponctuelle – Lili (*VL*) ayant passé outre une interdiction maternelle, madame Chanel l'empêche d'aller jouer avec ses amis pour la matinée.

---

99 Il est à noter que cette transition – comme la plupart des changements, qu'ils soient sociaux ou littéraires – ne s'effectue pas du jour au lendemain.

En résumé, malgré une relative démocratisation de la répartition de l'autorité parentale, le père représenté dans les romans de la première période est le chef de la famille en ce sens qu'il est, à tout le moins, la principale figure d'autorité au sein de la sphère domestique et la seule en dehors de cette sphère. La femme est donc « inférieure », mais elle domine ses enfants dans la hiérarchie familiale, quoique parfois de bien peu. L'enfant représenté dans cette période est obéissant et lorsqu'il ne l'est pas, il est puni en conséquence.

3.2 Seconde période (1970-1999)

Comparées à celles de la première période, les représentations des dynamiques d'autorité familiale des romans de la seconde période sont relativement uniformes : la répartition de l'autorité au sein du couple parental se stabilise avant que l'égalité ne soit atteinte, les attitudes parentales demeurent sexuées et l'autorité parentale, surtout paternelle. De même, la spécularisation de l'enfant-personnage amorcée pendant la première période a atteint son but : l'enfant représenté n'a plus un comportement modèle, mais il n'adopte pas pour autant un comportement contre-modèle.

Alors qu'au cours de la première période, les mères représentées accèdent à une certaine autorité, d'abord sur leurs enfants puis sur leurs maris, les mères de la seconde période ont généralement autant d'autorité sur leurs conjoints que ces derniers en ont sur

elles, mais elles n'exercent que peu d'autorité sur leurs enfants. Il n'y a donc que l'égalité au sein du couple qui soit atteinte, l'autorité parentale demeurant principalement masculine. Cela dit, la dynamique parentale d'autorité/complicité des couples des deux derniers romans (*Av* et *Ev*) n'est pas sans rappeler une des stratégies de l'entrevue policière souvent appelée « good cop/bad cop », dans laquelle deux policiers – l'un antipathique et implacable, l'autre sympathique et conciliant – interrogent le suspect. Vu cette similitude entre la technique d'entrevue policière et les dynamiques parentales des parents d'Alexis et de ceux d'Edgar, ces approches parentales sont donc complémentaires. Toutefois, cette complémentarité n'est pas tout à fait égalitaire puisque les rôles ne sont pas interchangeables : l'homme est toujours associé à l'autorité et la femme à la complicité. Cette légère et persistante infériorisation des femmes est aussi perceptible chez les enfants puisque les deux seules représentations de fille (Ozzie [*Pz*] et Émilie [*Ev*]) ont relativement peu d'importance dans les récits de leurs frères/narrateurs, récits dans lesquels elles sont d'ailleurs peu présentes[100]. Cela dit, aucune des représentations maternelles de cette période ne se trouve explicitement confinée à la sphère domestique. Au contraire, dans *Les prisonniers du zoo* – seul roman de cette période dans lequel la division en sphères (sphère du pourvoyeur, donc publique, et sphère domestique) est explicite –, c'est le père qui est associé à la sphère domestique. Cette période présente donc une relative égalité des parents, mais surtout une complémentarité entre eux, que ce soit dans la division des tâches (*Pz*) ou dans la dynamique parentale (*Av* et *Ev*).

---

100 Il est à noter cette absence d'enfants-personnages féminins est partiellement justifiée par le fait que les personnages principaux de ces trois romans sont des garçons.

Tel que nous l'avons mentionné, les pères de cette période demeurent les principaux détenteurs de l'autorité parentale, mais ils en usent somme toute peu. Si deux d'entre eux s'imposent – ou tente de s'imposer – tant à leurs enfants qu'à leurs conjointes, c'est en criant (*Av*) ou en dénigrant ce qu'ils désapprouvent (*Ev*). Ces attitudes – combinées au fait que les femmes, ayant généralement autant d'autorité que leurs conjoints, n'hésitent pas à défendre leur point de vue – entrainent un climat de conflit au sein des couples. La seule relation conjugale qui soit dépourvue de telles frictions est celle des parents de Maxime (*Pz*). C'est également la seule relation conjugale dont la dynamique d'autorité est implicite, puisqu'aucune interaction relevant de l'autorité ne lie Hugo et Prune. Ainsi, dans la seconde période, la présence d'une dynamique d'autorité manifeste au sein des couples parentaux est associée à la présence plus ou moins explicite de conflits.

Comme les représentations de couple parental, les représentations d'enfant sont relativement uniformes, en ce qu'elles ont toutes en commun un comportement « ordinaire », soit – tel que mentionné – qui n'est ni modèle ni répréhensible. Toutefois, dans les romans suivant *Les prisonniers du zoo*, la désobéissance enfantine décroit légèrement. En effet, alors que Maxime ment à ses deux parents, Alexis ne manque de respect qu'à sa mère, qu'il n'écoute pas à deux reprises. Edgar, quant à lui, ne désobéit jamais vraiment à ses parents, mais il « mystifie » sa sœur, ce qui lui vaut comme punition de lire l'avenir de son père dans les cartes. Au contraire d'Edgar, les deux autres garçons, qui sont pourtant bien moins sages, ne sont aucunement punis de leurs « mauvaises actions », ni même menacés d'une punition.

Rapport-Gratuit.com

En somme, dans les romans de la seconde période, le père est la figure d'autorité parentale principale, mais la mère est presque son égale au sein du couple, gain pour la femme qui n'est pas sans susciter de conflits. La femme n'est donc que légèrement « inférieure » et, bien qu'elle use peu de son autorité, elle est une figure d'autorité importante pour son enfant. Ce dernier, bien qu'il ne soit pas particulièrement obéissant, n'est puni ni par sa mère ni par son père lorsqu'il commet un acte répréhensible.

3.3 Constat : constance et divergence

Comme nous venons de le voir, certains changements amorcés au sein de la première période se trouvent accomplis dans la seconde, notamment celle de l'équilibre de la répartition de l'autorité au sein du couple parental. En effet, les femmes qui – en règle générale – n'avaient que peu d'autorité sur leurs enfants et aucune sur leurs maris dans les romans de la première période, deviennent relativement égales à leurs conjoints dans les romans de la seconde période et conservent une certaine autorité auprès de leurs enfants. Cette démocratisation de la répartition de l'autorité au sein du couple parental est également perceptible lorsque sont comparées les deux familles dont la mère n'a aucune autorité directe sur ses enfants[101]. En effet, les interactions au sein de la famille

---

101 Fait intéressant, ce sont les seuls romans dont le passage relatant la relation familiale sert surtout à contextualiser l'action principale. En effet, dans le premier, la recherche du manuscrit et sa

Josselin – représentée dans le premier roman de la première période – laissent supposer que madame Josselin n'a véritablement aucune autorité sur son mari, alors que – dans le premier roman de la seconde période – l'absence d'interaction de Prune avec son conjoint et ses enfants ne permet pas de tirer de telles conclusions à son sujet. Au contraire, son fils laisse plutôt entendre qu'elle fait, à tout le moins, partie de l'autorité parentale.

Cette autorité que les mères commencent à exercer dès la fin de la première période implique qu'elles acquièrent une plus grande autonomie puisqu'elles dépendent de moins en moins de leurs maris pour gouverner leurs enfants et qu'elles expriment de plus en plus leur point de vue lorsque vient le temps de prendre une décision. Cette autonomie fait en sorte qu'elles assument davantage leur individualité, puisqu'elles se mettent à confronter leurs maris lorsqu'elles ne partagent pas leurs points de vue. L'accroissement de l'individualité féminine est également perceptible dans la façon dont les narrateurs désignent les mères représentées. En effet, les narrateurs des romans de la première période font surtout référence aux mères en les nommant « Madame nom-de-famille-du-mari » alors que les enfants-narrateurs des romans de la seconde période réfèrent à leurs mères par leurs prénoms. Bien que plusieurs facteurs puissent avoir influencé ce changement[102], il n'en demeure pas moins que le fait de référer à une

---

« traduction » dote le récit principal (contenu du manuscrit) d'un lien avec le « présent », alors que dans le second, les scènes familiales semblent plutôt viser à inscrire le récit du mystère du zoo dans le « plausible ».

102 Notamment le changement dans le type de narration privilégiée. Au sujet des tendances narratives de la première période, voir Édith Madore, *La littérature pour la jeunesse au Québec*, Montréal, Boréal, « Collection Boréal Express », 1994., et Paule Daveluy, Guy Boulizon, *Création culturelle pour la jeunesse et identité québécoise*, Montréal, Leméac, coll. « Dossier », 1973. Au sujet des tendances narratives de la seconde période, voir, Françoise Lepage, *Histoire de la littérature pour la jeunesse : Québec et francophonies du Canada*, Ottawa Ont., David, coll. « Voix savantes », 2011., Madore, *op. cit.*, et Prud'homme, « Préface », dans K. Attikpoe, *L'inscription du social dans le roman contemporain pour la jeunesse*, Paris, L'harmattan, 2008,

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

femme par le nom de famille de son mari dénote une moins grande individualité que de le faire par son prénom. Cette individualité assumée de la femme – combinée au fait que, ayant généralement autant d'autorité que leurs conjoints, elles n'hésitent pas à défendre leur point de vue – n'est pas sans conséquence puisque les conflits explicites entre les parents se déroulant devant les enfants n'apparaissent qu'avec elle, c'est-à-dire dans la seconde période. De fait, dans les romans de la seconde période, plus la femme est présente et a voix au chapitre, plus il y a d'affrontements entre les parents.

Il va sans dire que les relations conjugales houleuses ne sont pas le lot de tous les romans de notre corpus. La moitié d'entre eux présente des relations conjugales pleinement harmonieuses. Ces romans comptent soit une mère ne faisant preuve d'aucune autorité (*Sg*), soit une répartition de l'autorité et des tâches en fonction des sphères pourvoyeur/ménagère (*Vl*), soit les deux (*Pz*). Puisque dans *Le saut du gouffre*, l'autorité est entièrement masculine et que dans *Les vacances de Lili* et *Les prisonniers du zoo*, la division des tâches et/ou de l'autorité entre les sphères pourvoyeur/ménagère est explicite[103], il est possible de postuler que ces couples sont harmonieux du fait que le domaine de chacun des parents est clairement défini.

Si elles se ressemblent sur les plans de la division en sphères et de l'harmonie conjugale, les familles de Lili (*VL*) et de Maxime (*Pz*) s'opposent en ce qui a trait aux sexes associés aux rôles de pourvoyeur et de ménagère. Ces représentations familiales s'opposent également en ce qui concerne les raisons qui les rendent atypiques dans le corpus de leur période. En effet, alors que la famille Chanel se démarque du fait que

---

p. 9-14.

103 À l'exception de ces deux romans, aucun n'établit clairement comment sont divisées les tâches entre les parents, ni si la mère travaille.

madame Chanel a pleinement autorité sur enfants et en use davantage que son mari, la famille de Maxime se différencie des autres du fait que Prune a un travail qui fait en sorte qu'elle n'est pas du tout présente et donc qu'elle n'a aucune autorité sur son fils. Cette opposition témoigne exemplairement des changements qui ont eu lieu entre la première période et la seconde, puisque chacune de ces œuvres est la plus « moderne » de sa période en ce qui a trait à la représentation des dynamiques d'autorité familiale. Par ailleurs, ces deux œuvres étant symétriques en ce que *Les vacances de Lili* est le dernier roman de la première période et *Les prisonniers du zoo*, le premier de la seconde période, la division en sphères pourvoyeur/ménagère semble donc mise de l'avant pendant la période où s'équilibre la répartition de l'autorité des parents[104]. En effet, cette division de l'autorité ne devient explicite qu'avec la famille Chanel[105], et cesse de l'être après la famille de Maxime.

Même si cette division cesse d'être mise de l'avant, et ce, après une inversion des genres traditionnellement associés à ces sphères, certaines attitudes demeurent sexuées de façon « traditionnelle[106] ». En effet, tant dans la première période que dans la

---

104 Vu l'absence de travaux à ce sujet, il est difficile d'être catégorique. Cette question mériterait donc d'être approfondie. Toutefois, Lemieux et Valois s'entendent pour dire que, bien que la répartition des tâches entre l'homme et la femme soit une pierre angulaire de la famille, la répartition claire de l'**autorité** selon les sphères pourvoyeur/ménagère relève surtout, au Québec, de l'archétype de la famille conjugale – qui fait le pont entre celui de la famille traditionnelle et celui de la famille « contemporaine ». Au sujet de l'importance des tâches sexuées dans la définition large de « famille », voir François Zonabend dans André Burguière *et alii*, éd., *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, 1986, T1, p. 72., et Claude Masset dans André Burguière *et alii*, éd., *op. cit.*, p. 88. Au sujet de l'histoire de la famille québécoise, voir Renée Dandurand dans Denise Lemieux, éd., *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 24., et Jocelyne Valois, *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 1998 (p. 45 à 51).

105 Cette division est implicite chez la famille Marchand, mais le père déléguant peu d'autorité parentale à la mère, celle-ci ne semble avoir que quelques tâches plutôt que sa propre « sphère ».

106 Tel que l'indique Valois au sujet de l'archétype de la famille traditionnelle, alors que le père « exerc[e] une autorité absolue [sur sa famille, c'est] la mère qui a l'obligation d'assurer la cohésion au sein de la famille. Par conséquent, elle doit jouer un rôle de médiatrice entre les membres de la famille. » (Valois, *op. cit.*, p. 47-48).

seconde, plus le père impose son autorité – lorsqu'il crie, dénigre ou rejette ce qu'il n'approuve pas – plus la mère opte pour la complicité – conseillant alors son enfant sur le comportement à adopter avec le père – et fait somme tout peu sentir son autorité, comme pour compenser les excès paternels[107]. Cette dynamique est celle de la moitié des romans de notre corpus, dont deux dans la seconde période[108]. Seul *Les vacances de Lili*, troisième roman de la première période, présente ce genre de dynamique en inversant les sexes, c'est-à-dire en présentant une mère qui impose son autorité – la seule de l'ensemble de notre corpus – et un père qui privilégie les conseils. Les deux autres pères qui font tout aussi peu sentir leur autorité sont ceux qui assument entièrement l'autorité parentale au sein de leurs familles. En effet, monsieur Josselin (*Sg*) n'a pas besoin d'intervenir auprès de ses enfants puisqu'ils ont un comportement modèle. Quant à Hugo (*Pz*) il est le seul père de l'ensemble de notre corpus qui n'assume pas tout à fait son autorité, optant pour des ordres/directives de forme interrogative. Ainsi, trois pères privilégient la discussion et l'écoute aux ordres. Fait qui peut paraître étonnant, deux d'entre eux appartiennent à la première période, souvent présupposée comme l'époque des pères « régenteurs ». En fait, dans la première période, le seul père qui se comporte de cette façon, monsieur Marchand (*Jb*), se démarque de l'ensemble des parents de notre corpus tant par la quantité que par l'intensité de ses interventions. Cela dit, il est un des deux pères qui décident de modifier leurs relations avec leurs proches. S'il est intéressant de noter que monsieur Marchand (*Jb*) et Raymond (*Ev*) prennent tous deux cette décision à la suite d'une maladie qui marque la frontière, le changement, dans leur

---

107 Voir, au chapitre deux, dans la première période, la famille Marchand du roman *Jusqu'au bout*, et dans la seconde celles d'Alexis du roman *Alexis en vacances forcées* et d'Edgar du roman *Edgar le voyant*.

108 Il est à noter, tel que nous le verrons plus loin, que deux de ces trois pères décident de modifier leur comportement.

attitude – puisque celle-ci est connotée négativement avant la maladie et positivement après[109] – il est d'autant plus intéressant de noter que le seul père connoté négativement qui ne tombe pas malade – Henri (*Av*) – ne change pas. On laisse plutôt entendre que c'est « quand même » un bon père parce qu'il a acheté un ordinateur à son fils et de ce fait l'encourage dans son projet d'avenir : être écrivain. Du fait qu'Henri accepte déjà son fils et ne veut que s'assurer que celui-ci ait plusieurs cordes à son arc, il n'a pas « besoin » de changer. Au contraire, les deux pères qui modifient leur attitude n'acceptent pas leurs fils avant leur maladie, et tentent plutôt de leur imposer leur propre vision des choses.

Comme c'était le cas de l'égalisation de la répartition de l'autorité conjugale, la spécularisation de la représentation de l'enfant s'amorce pendant la première période et aboutit dans la seconde. En effet, le *crescendo* de désobéissance de l'enfant-personnage qui s'amorce pendant la première période culmine avec Maxime, de loin l'enfant le moins « sage » de l'ensemble de notre corpus. Si cette escalade de désobéissance avait continué, les enfants-personnages seraient devenus des « contre-modèles ». Il n'est donc pas surprenant que les enfants-personnages des deux romans suivant *Les prisonniers du zoo* soient plus sages. Parallèlement à ce changement de représentation de l'enfant, en survient un dans la réaction d'autorité de leurs parents, c'est-à-dire qu'alors que dans la première période tous les enfants étaient punis lorsque – rarement – ils désobéissaient, dans la seconde – en règle générale – leurs « mauvaises actions » ne sont pas punies. Ces changements de l'enfant-personnage et de la réaction d'autorité des parents coexistent

---

109 Fait à noter, aucune mère n'est connotée négativement, mais la moitié des pères le sont. Ce sont les trois pères qui font davantage sentir leur autorité, c'est-à-dire ceux des romans *Jusqu'au bout*, *Alexis, en vacances forcées* et *Edgar le voyant*.

également avec la disparition des relations d'autorité entre les enfants puisque seuls deux romans de la première période, *Le saut du gouffre* et *Les vacances de Lili*, en présentent de façon plus ou moins explicite. De plus, dans l'autre roman de la première période, *Jusqu'au bout*, les enfants occupent des échelons différents dans la hiérarchie familiale, quoique ce ne soit pas du fait d'une relation entre eux, mais plutôt de leurs relations ou de leur absence de relation avec leurs parents. À l'opposé, tous les enfants des familles représentées dans les romans de la seconde période sont au même rang de leur hiérarchie familiale respective et ils n'ont aucune relation d'autorité entre eux. Il y a, ainsi, démocratisation par défaut des relations fraternelles.

En somme, l'analyse de notre corpus indique que la tendance à l'égalisation de la répartition de l'autorité entre l'homme et la femme s'amorce dès la première période et atteint une certaine limite dans la seconde puisque les attitudes parentales d'autorité ou de complicité sont encore sexuées. Cette démocratisation de l'autorité engendre généralement des conflits au sein des couples de la seconde période, conflits qui se déroulent ouvertement devant les enfants. Curieusement, même si l'autorité parentale est surtout paternelle dans l'ensemble des deux périodes, les pères n'en usent somme toute que peu et ce sont surtout les pères de la seconde période qui compensent en imposant leurs visions des choses. Cela dit, tant dans la première que dans la seconde période, les pères dont l'attitude est fermée sont connotés négativement et une attitude « trop

fermée » est explicitement condamnée.

Semblablement à la démocratisation de l'autorité au sein du couple, la spécularisation des représentations de l'enfant s'amorce dès la première période et se stabilise dans la seconde, évitant ainsi de glisser dans le « contre-modèle ». Ce passage de l'enfant modèle à l'enfant « ordinaire » va également de pair avec une décroissance de l'usage de punitions par les parents. De plus, les relations entre enfants, déjà relativement peu hiérarchisées dans la première période ne le sont plus du tout dans la seconde. Il y a donc également une certaine « démocratisation » des relations entre enfants.

CONCLUSION

Comme l'illustre la présente étude, avec le temps, des changements ont bel et bien affecté les représentations de la structure d'autorité familiale en littérature pour la jeunesse. La démocratisation de la répartition de l'autorité entre parents et la spécularisation de la représentation de l'enfant, entre autres, ont fait en sorte que les représentations de la structure d'autorité familiale dans les romans québécois pour la jeunesse publiés de 1923 à 1948 diffèrent à divers égards de celles des romans pour la jeunesse publiés entre 1970 et 1999.

Grâce aux données recueillies dans les ouvrages s'intéressant à l'histoire de la littérature québécoise pour la jeunesse, nous avons postulé – dans l'introduction – un changement dans l'attitude adoptée par l'enfant-personnage, de même que dans l'attitude adoptée par le père, dans leurs relations familiales. Nous avons également émis l'hypothèse que les structures d'autorité familiales se modifient relativement peu d'une époque à l'autre. Afin de confirmer ou d'infirmer nos postulats, nous devions donc analyser les interactions relevant de l'autorité entre les membres des familles

représentées dans les six romans de notre corpus.

Puisque les termes « famille » et « autorité » sont tous deux polysémiques, nous avons jugé bon de les définir dès le premier chapitre. Après avoir évoqué l'origine du terme « famille », répertorié quelques définitions contemporaines possibles, et mentionné qu'au Québec la famille s'incarne de diverses façons, nous nous sommes tournée vers les définitions déjà proposées par Valois, Dandurand (c'est-à-dire celle du gouvernement québécois) et Lévi-Strauss. De ces définitions, nous avons déterminé que la notion de relation entre adulte(s) et enfant(s) est centrale au concept de famille et que ce sont les rôles qui viennent préciser la nature de cette relation. Nous avons donc défini les rôles de parent et d'enfant grâce aux modalités d'exercice que Rude-Antoine attribuait pourtant à la paternité seule. À ce point, l'ampleur de la recherche à laquelle notre problématique pouvait donner lieu nous a forcée à resserrer notre définition de « famille ». Nous avons donc choisi de ne considérer qu'un seul des quatre types de famille décrits par Heather et Le Bourdais, soit la famille biparentale. Ainsi, nous avons défini la famille comme structure relationnelle où s'établissent des relations continues unissant **deux** adultes à leur(s) enfant(s), qu'ils doivent éduquer, nourrir, encadrer et à qui ils doivent transmettre des valeurs dans le contexte de leur vie commune. Nous nous sommes ensuite penchée sur le concept d'« autorité ». Après avoir vu que l'autorité est intrinsèque à la relation parent-enfant, nous nous sommes tournée vers les définitions déjà proposées par De Bellaing, Marsal et Le Run. Nous appuyant sur ces définitions, nous avons envisagé l'autorité comme une relation. Puis, nous penchant sur les particularités de l'autorité au sein de la relation parent-enfant, nous avons déterminé que,

Rapport-Gratuit.com

bien que l'autorité parentale tire sa source d'une asymétrie particulière des capacités, elle répond à la même dialectique que les autres autorités. Nous avons également souligné que la relation d'autorité se transforme en fonction des changements qui surviennent chez les individus qu'elle lie et que, chaque individu étant différent, l'autorité doit être vue comme un « contrat » d'individu à individu. Nous avons donc défini l'autorité comme une relation dynamique – parce que basée sur un état (l'incapacité de l'enfant/la capacité du parent) qui peut changer – qui joint deux individus et dans laquelle l'un possède un pouvoir (une capacité) que lui reconnait l'autre. Finalement, nous avons abordé les dispositifs qui nous ont permis de cerner les dynamiques d'autorité familiale représentées dans les romans de notre corpus. Nous avons d'abord défini et caractérisé les six sortes d'interactions relevant de l'autorité qu'a identifiées Durand : les ordres, les décisions, les directives, les récompenses, les approbations et les permissions. Puis nous avons présenté le mode de découpage textuel de Rosenberg, dont le résultat, l'Unité de Comportement Relationnel, nous a permis de cerner efficacement les actions relevant de la typologie de Durand.

Ayant cerné et réparti les U.C.R. dans une des six catégories identifiées par Durand, nous avons étudié – pour chacun des romans – la dynamique de la relation d'autorité entre parents et entre parent et enfant, ce qui nous a permis d'obtenir un portrait de la structure hiérarchique d'autorité régissant chaque famille représentée. Nous avons ainsi établi qu'il y a une inégalité des sexes, dans la famille Josselin – représentée dans le roman *Le saut du gouffre* –, qui se répercute tant dans la relation entre époux que dans la relation entre parent et enfants, puisque le père détient entièrement l'autorité sur

sa femme et ses enfants, et qu'il décourage la tentative d'autorité de sa fille, mais pas celle de son fils. Une semblable inégalité des sexes est présente dans la famille Marchand, du roman *Jusqu'au bout*, puisque seule l'autorité divine a préséance sur celle du père, la mère possédant une influence limitée sur leur fils. C'est donc dans le dernier roman de la première période, *Les vacances de Lili*, qu'est représentée pour la première fois une mère détenant presque autant d'autorité que son mari dans la sphère domestique, et ce, tant au sein du couple qu'avec les enfants. Ce roman est également particulier puisqu'il est le seul roman qui mette en scène une relation d'autorité entre les enfants, dans laquelle l'ainée est en position d'autorité. Cette relative égalité dans la répartition de l'autorité entre les parents, qui distingue *Les vacances de Lili* des autres romans de la première période, devient la norme dans ceux de la seconde période. *Les prisonniers du zoo* met d'ailleurs en scène des conjoints égaux ainsi qu'une inversion des rôles traditionnellement attribués à l'homme et à la femme. Toutefois, le père y est le principal détenteur de l'autorité parentale – quoique ce soit par défaut, ce qui explique peut-être qu'il n'assume pas tout à fait cette autorité. Si l'autorité conjugale est également répartie de façon relativement égale dans le roman *Alexis, en vacances forcées*, c'est en grande partie du fait que les parents s'affrontent pour se dominer l'un l'autre. En revanche, la répartition de l'autorité parentale – détenue principalement par le père – ne génère pas de conflit, la mère optant pour la complicité avec son fils. Ainsi, le roman *Edgar le voyant* est le seul de sa période qui présente une inégalité dans la répartition de l'autorité conjugale puisque le père y est l'autorité principale tant au sein du couple qu'auprès de ses enfants, la mère optant pour la complicité comme approche parentale.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

C'est armée de ces constats que nous avons entrepris l'étape suivante, soit la comparaison des dynamiques d'autorité familiale représentées dans les romans de la première période et de celles représentées dans les romans de la seconde. Afin de mener à bien cette comparaison, nous avons d'abord souligné les similitudes et différences des structures d'autorité familiale représentées dans les trois romans de la première période, puis nous avons fait de même pour la seconde période, avant de comparer les caractéristiques des dynamiques d'autorité dominantes des deux époques et leurs éléments atypiques. Ainsi, nous avons confirmé que, malgré une relative démocratisation de la répartition de l'autorité parentale, le père représenté dans les romans de la première période est, à tout le moins, la principale figure d'autorité. La femme est donc « inférieure », mais elle domine ses enfants dans la hiérarchie familiale. L'enfant représenté dans cette période est obéissant et il est puni en conséquence lorsqu'il ne l'est pas. Nous avons également montré que, dans les romans de la seconde période, la mère a presque autant d'autorité sur son conjoint qu'il en a sur elle, gain pour la femme qui coïncide avec l'apparition de conflits explicites au sein du couple. La femme est également une figure d'autorité importante pour son enfant, mais le père demeure la figure d'autorité parentale principale. L'enfant représenté dans les romans de cette période, bien qu'il ne soit pas particulièrement obéissant, n'est puni ni par sa mère ni par son père lorsqu'il commet un acte répréhensible.

Nous avons donc conclu que l'égalisation de la répartition de l'autorité entre l'homme et la femme, amorcée dès la première période, atteint une certaine limite dans

la seconde puisque les attitudes parentales d'autorité ou de complicité sont encore sexuées. Même si l'autorité parentale est surtout paternelle dans l'ensemble des deux périodes, les pères en usent somme toute peu et ce sont surtout les pères de la seconde période qui compensent en imposant leurs visions des choses. Toutefois, dans les romans des deux périodes l'attitude paternelle fermée est connotée négativement et est explicitement condamnée lorsqu'elle est « trop fermée ».

Parallèlement à la démocratisation de l'autorité au sein du couple, la spécularisation des représentations de l'enfant s'amorce dès la première période et se termine dans la seconde, évitant ainsi que l'enfant-personnage ne devienne un « contre-modèle ». Ce passage de l'enfant modèle à l'enfant « ordinaire » – c'est-à-dire ni parfaitement obéissant ni particulièrement désobéissant – va également de pair avec une décroissance de l'usage de punitions par les parents et une certaine « démocratisation » des relations entre enfants.

Nos analyses tendent donc à confirmer la plupart de nos hypothèses. Rappelons que, nous basant sur les observations faites dans les recherches envisageant de manière générale l'étude historique du corpus de la littérature québécoise pour la jeunesse, nous avons postulé en introduction la présence de différences entre l'attitude adoptée par l'enfant-personnage de la première période et l'attitude de celui de la seconde période. De fait, le comportement de l'enfant personnage passe bel et bien de l'obéissance parfaite à une certaine désobéissance. Mais, la spécularisation des représentations de l'enfant s'amorce plus tôt que nous l'aurions cru, soit dès la fin de la première période.

Nous avons également émis l'hypothèse que l'attitude qu'adoptent les pères dans les romans de la première période diffèrerait de celle qu'adoptent les pères des romans de la seconde. Bien que l'attitude des pères change, elle ne change que légèrement. En effet, la différence entre les pères représentés dans la première période et ceux représentés dans la seconde réside dans le fait que – bien que dans l'ensemble des deux périodes, les pères n'usent somme toute que peu d'autorité – les pères de la seconde période ont tendance à compenser en imposant leurs visions des choses. Nous avons finalement postulé que les structures d'autorité familiales se modifieraient relativement peu d'une époque à l'autre. Dans les faits, les pères demeurent la figure d'autorité parentale principale de leurs familles, suivis des mères, les enfants occupant le bas de la hiérarchie. Toutefois, une relative démocratisation de la répartition de l'autorité entre les parents est entamée dès la fin de la première période. Les mères – qui, dans les romans de la première période, n'ont en général aucune autorité sur leurs conjoints – possèdent autant d'autorité sur leurs conjoints qu'ils en possèdent sur elle dans les romans de la seconde période. Ainsi, nos analyses tendent à confirmer nos hypothèses tout en y apportant des nuances plus ou moins importantes.

Nous l'avons vu, l'ampleur de la recherche à laquelle notre problématique pouvait donner lieu nous a forcée à ne tenir compte que des « familles biparentales ». En ce sens, les différences que nous avons mise au jour – entre les représentations de la

structure d'autorité familiale des romans québécois pour la jeunesse publiés de 1923 à 1948 et celles des romans québécois pour la jeunesse publiés entre 1970 et 1999 – ne sont que des données partielles puisqu'elles laissent dans l'ombre les différences possibles entre les représentations de la structure d'autorité familiale des romans des deux époques qui mettent en scène un des trois autres types de familles. Cette étude gagnerait donc à être bonifiée d'analyses semblables des autres types familiaux décrits par Heather et Le Bourdais, soit les familles recomposée, monoparentale et biparentale recréée. Il y a fort à parier que cette tâche serait particulièrement ardue dans le cas des familles recomposées et biparentales recréées puisqu'elles se trouvent pour ainsi dire inexistantes au cours de la première période. Mais cette inexistence même pourrait s'avérer révélatrice.

BIBLIOGRAPHIE

1. Corpus étudié

(1990) BROCHU, Yvon, *Alexis, en vacances forcées*, Montréal, Éditions Pierre Tisseyre, 141 p.

(1988) CÔTÉ, Denis, *Les prisonniers du zoo,* Montréal, La courte échelle, coll. « roman jeunesse », 94 p.

(1941) DES ORMEAUX, Dollard, [frère Charles-Henri], *Jusqu'au bout!*, Laprairie, Éditions de l'Abeille, 121 p.

(1994) GAUTHIER, Gilles, *Edgar le voyant*, Montréal, La courte échelle, coll. « roman jeunesse », 91 p.

(1940) MAXINE, [TASCHEREAU-FORTIER, Madame Alexandre], *Le saut du gouffre*, Montréal, Librairie Beauchemin, 121 p.

(1948) VINCY, Christian de, [LAFRAMBOISE, Philippe], *Les vacances de Lili*, Ottawa, S.N., 203 p.

2. Ouvrages, articles et mémoire sur la littérature

(2009) CHANG, Yuho, *Famille et identité dans le roman québécois du XXe siècle*, Québec, Septentrion, 262 p.

(2007) CHOLETTE, Nathalie, *Quête et enquête: la figure paternelle et son rôle dans le développement des héros adolescents des romans policiers pour la jeunesse*, Université du Québec à Trois-Rivières, M.A., 148 p.

(2006) CHOUINARD, Daniel « État présent et enjeux idéologiques de la recherche en littérature de jeunesse: 1995–2005 », *CCL/LCJ*, vol. 32, no 1, p. 41-75.

(1973) DAVELUY, Paule, BOULIZON, Guy, *Création culturelle pour la jeunesse et identité québécoise*, Montréal, Leméac, coll. « Dossier », 188 p.

(2000) DI CECCO, Daniela, *Entre femmes et jeunes filles: le roman pour adolescentes en France et au Québec*, Montréal, Remue-ménage, 206 p.

(1976) DURAND, Marielle, *L'enfant-personnage et l'autorité dans la littérature enfantine*, Montréal, Leméac, 349 p.

(2000) GUILLEMETTE, Lucie, « Discours de l'adolescente dans le récit de jeunesse contemporain : l'exemple de Marie-Francine Hébert » dans *Voix et Images*, vol. 25, n° 2 (74), p. 280-297.

(1984) LEMIEUX, Denise, *Une culture de la nostalgie: l'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal express », 242 p.

(1972) LEMIEUX, Louise, *Pleins feux sur la littérature de jeunesse au Canada français*, Montréal, Leméac, 337 p.

(2011) LEPAGE, Françoise, *Histoire de la littérature pour la jeunesse : Québec et francophonies du Canada*, Ottawa Ont., David, coll. « Voix savantes », 826 p.

(1994) MADORE, Édith, *La littérature pour la jeunesse au Québec*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 126 p.

(2007a) PRUD'HOMME, Johanne, « Entre nation et mondialisation : questions fondamentales sur la nature de la littérature pour la jeunesse », dans B. Huber et G. Missodey (dir.), *Nationalités, mondialisation et littératures d'enfance et de jeunesse,* Paris, Éd. des archives contemporaines/AUF, p. 19-28.

(2007b) PRUD'HOMME, Johanne, « Héros du XXIe siècle en littérature pour la jeunesse : le HGM, héros génétiquement manipulé » dans M. Noël-Gaudreau et F. Gervais (dir.), *Les représentations de l'enfant. Héros et anti-héros,* Série littérature de jeunesse, vol. 1, Osnabrück, Presses de l'Université d'Osnabrück, epOs français, p. 85-95.

(2008) PRUD'HOMME, Johanne, « Préface », dans K. Attikpoe, *L'inscription du social dans le roman contemporain pour la jeunesse,* Paris, L'Harmattan, p. 9-14.

(1976) ROSENBERG, Fulvia, *La famille dans les livres pour enfants*, Paris, Magnard/L'École, 158 p.

(2005) SORIN, Noëlle, POULIOT, Suzanne, dir., *Littérature pour la jeunesse: Les représentations de l'enfance en littérature jeunesse*, Montréal, Cahiers scientifiques de l'Acfas, 150 p.

3. Ouvrages et articles sur la famille

(1986a) BURGUIÈRE, André, *et alii*, éd., *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, T1, 639 p.

(1986b) BURGUIÈRE, André, *et alii*, éd., *Histoire de la famille*, Paris, A. Colin, T2, 559 p.

(1990) DANDURAND, Renée, « Peut-on encore définir la famille ? », dans *La société québécoise après trente ans de changement*, Fernand Dumont (dir.), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 49 à 66.

(1990) FIZE, Michel, *La démocratie familiale : évolution des relations parents-adolescents*, Paris, Presses de la renaissance, 315 p.

(1995) HEATHER, Juby, LE BOURDAIS, Céline, « Les parcours familiaux des Canadiennes», *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, p. 143-161.

(2004) LAURU, Didier, LE RUN, Jean-Louis, dir., *Figures de père à l'adolescence*, Toulouse, Érès, coll. « enfances & PSY », 148 p.

(1990) LEMIEUX, Denise, éd., *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 243 p.

(1968) LÉVI-STRAUSS, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 591 p.

(1998) VALOIS, Jocelyne, *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 333 p.

4. Ouvrages et articles sur l'autorité

(1990) DE BELLAING, Louis M., *Sociologie de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 171 p.

(2005) HUERRE, Patrice, GUILBERT, Danièle, BARANGER, Thierry, *Questions d'autorité*, Toulouse, Erès, 214 p.

(1961) MARSAL, Maurice, *L'autorité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 124 p.

(1965-1966) TREMBLAY, Marc-Adélard, VALOIS, Jocelyne, « Les nouvelles structures d'autorité dans la famille au Canada français », *Les Cahiers de droit*, vol. 7, n° 2, p. 179-188.